

**INSTITUT DE FORMATION D'AIDE-SOIGNANT
CHU REIMS**
45, rue Cognacq-Jay
51092 REIMS CEDEX
Tel: 03.26.78.74.95 – Fax: 03.26.78.31.74
E-mail: ecole.as@chu-reims.fr



**INSTITUT RÉGIONAL
DE FORMATION**
CHU DE REIMS

**2023/2024
Janvier
2024**

**Projet pédagogique (1^{ère} partie)
Projet de formation (2^{ème} partie)**
(VALIDATION - ICOGI du 12 mars 2024)

Institut de Formation Aide-Soignant

INSTITUT DE FORMATION D'AIDE-SOIGNANT
CHU REIMS
45, rue Cognacq-Jay
51092 REIMS CEDEX
Tel: 03.26.78.74.95 – Fax: 03.26.78.31.74
E-mail: ecole.as@chu-reims.fr



CHU DE REIMS

Janvier
2024

PROJET PEDAGOGIQUE
INSTITUT DE FORMATION D'AIDE-SOIGNANT

GLOSSAIRE

AFGSU : Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence
AMP : Aide Médico-Psychologique
AP : Auxiliaire de Puériculture
ARS : Agence Régionale de Santé
AS : Aide-soignant
ASH : Agent de Service Hospitalier
ASMS : Agent de service médico-sociale
AVF : Assistant de Vie aux Familles
Bac Pro ASSP : Baccalauréat Professionnel Accompagnant Soins et Services à la Personne
Bac Pro SAPAT : Baccalauréat Professionnel Services Aux Personnes et Aux Territoires
CDI : Centre de Documentation et d'Information
CHU : Centre Hospitalier Universitaire
DARM : Diplôme d'Assistant de Régulation Médicale
DEAES : Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social
DEA : Diplôme d'Etat d'Ambulancier
DEAMP : Diplôme d'Etat d'Aide Médico-Psychologique
DEAP : Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture
DEAVS : Diplôme d'Etat d'Auxiliaires de Vie Sociale
DREETS : Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
HAS : Haute Autorité de Santé
ICOGI : Instance Compétente pour les Orientations Générales de l'Institut
IRF : Institut Régional de Formation
IFAS : Institut de Formation des Aides-Soignants IFSI : Institut de Formation en Soins Infirmiers
TD : Travaux Dirigés
TP : Travaux Pratiques
API : Accompagnement Personnalisé Individuel
TPG : Travail Personnel Guidé
CESU : Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence

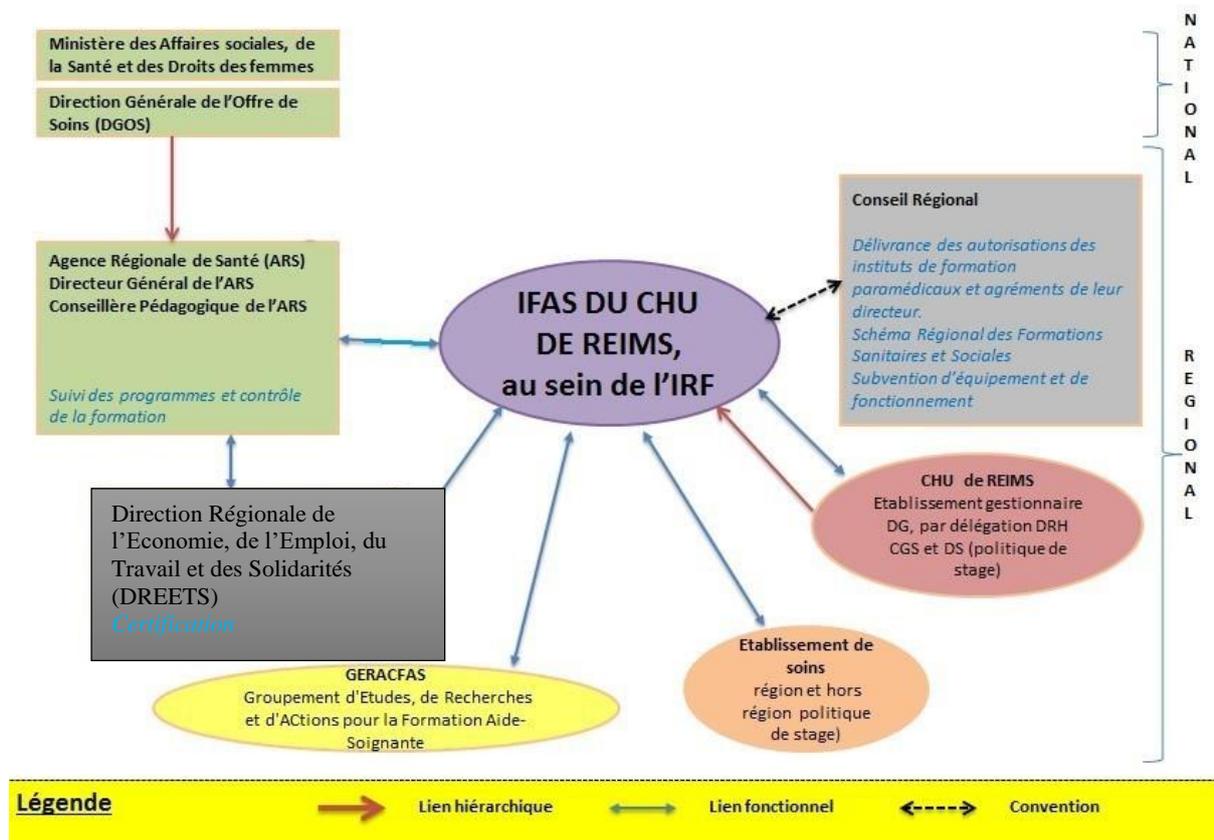
Sommaire

<u>I.1 L'ENVIRONNEMENT STRATEGIQUE DE L'INSTITUT</u>	5
<u>I.2 L'ORGANISATION DE L'IFAS</u>	5
<u>I.3 LES MISSIONS DE L'IFAS</u>	7
<u>I.4 LA CONCEPTION PEDAGOGIQUE</u>	7
<u>1.4.1 LE METIER D'AIDE-SOIGNANT(E)</u>	7
<u>1.4.2 LES CONCEPTS EN FORMATION</u>	9
<u>I.5 LES METHODES PEDAGOGIQUES</u>	10
<u>I.5.1 LA VIE DE GROUPE</u>	11
<u>I.5.2 LA DECOUVERTE DU METIER</u>	11
<u>I.5.3 LE SUIVI PEDAGOGIQUE</u>	11
<u>I.5.4 LES STAGES</u>	12
<u>I.5.5 LES MODULES DE FORMATION :</u>	13
<u>I.5.6. L'AFGSU</u>	13
<u>I.6 LE DISPOSITIF DE FORMATION</u>	13
<u>I.6.1 LES EVALUATIONS DE TYPE CONTROLE</u>	13
<u>1.6.1.1 EVALUATION DES COMPETENCES EN STAGE</u>	13
<u>1.6.1.2.EVALUATION par BLOC DE COMPETENCE</u>	14
<u>I.6.2 LES EVALUATIONS DE TYPE REGULATION</u>	15

I.1 L'ENVIRONNEMENT STRATEGIQUE DE L'INSTITUT

Figure 1: schéma stratégique de l'IFAS

ENVIRONNEMENT STRATEGIQUE DE L'INSTITUT DE FORMATION



I.2 L'ORGANISATION DE L'IFAS

L'IFAS est géré par un Directeur qui coordonne plusieurs autres écoles ou instituts de formation.

Celui-ci est sous la responsabilité de la Directrice Générale du CHU qui a donné délégation au Directeur des Ressources Humaines du CHU de Reims.

L'IFAS de Reims se situe au deuxième étage de l'IRF¹.

L'équipe se compose de cinq formateurs (ETP) dont un responsable pédagogique et d'une secrétaire. L'institut s'inscrit dans une démarche qualité depuis 2013.

- Le directeur est assisté d'une « instance compétente pour les orientations générales de l'institut²³», d'une « section compétente pour le traitement

¹ Annexe 1

² Titre 1 bis, chapitre 1^{er} - Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux

³ Annexe 2

pédagogique des situations individuelles des élèves⁴», d'une « section compétente pour le traitement des situations disciplinaires⁵ », d'une « section relation aux conditions de vie des élèves au sein de l'institut⁶ »

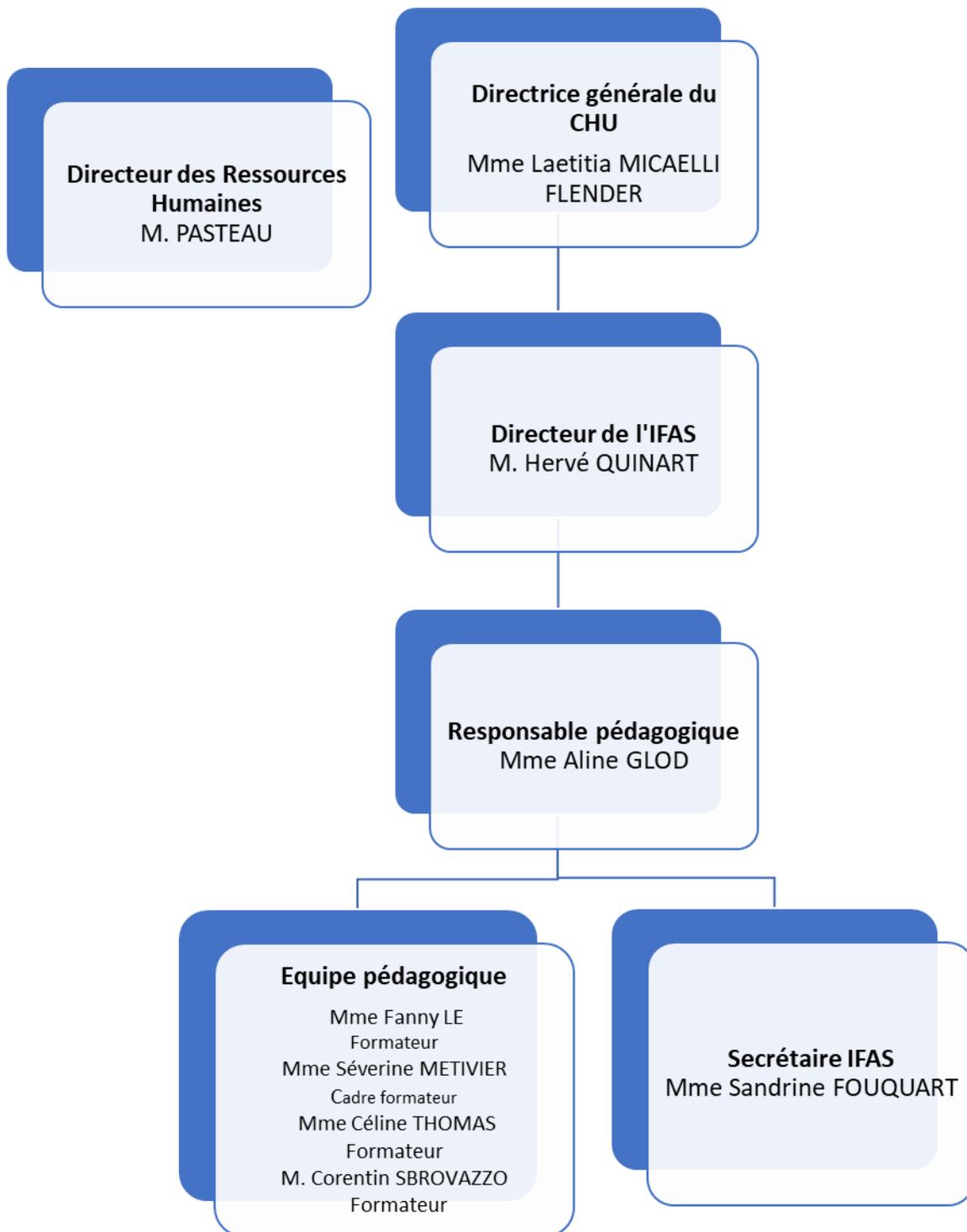


Figure 2 : organigramme de l'IFAS

⁴ Titre 1 bis, chapitre II – Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux

⁵ Titre 1 bis, chapitre III – Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux

⁶ Titre 1 bis, chapitre IV – Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux

I.3 LES MISSIONS DE L'IFAS⁷

Les missions des instituts et écoles mentionnés à l'article 1er sont les suivantes :

- La formation initiale des professionnels aides-soignants
- La formation par la voie de l'alternance, y compris la formation par la voie de l'apprentissage
- La formation préparatoire à l'entrée dans les instituts ou écoles de formation
- La formation continue des professionnels, incluant la formation d'adaptation à l'emploi
- La documentation et recherche d'intérêt professionnel.

I.4 LA CONCEPTION PEDAGOGIQUE

1.4. 1 LE METIER D'AIDE-SOIGNANT(E)⁸

L'aide-soignant exerce sous la responsabilité de l'infirmier diplômé d'Etat dans le cadre de l'article R.4311-4 du code de la santé publique. Ses activités se situent dans le cadre du rôle qui relève de l'initiative de l'infirmier diplômé d'Etat, défini par les articles R.4311-3 et R.4311-5 du code de la santé publique, relatifs aux actes professionnels et à l'exercice de la profession d'infirmier.

L'aide-soignant accompagne et réalise des soins essentiels de la vie quotidienne, adaptés à l'évolution de l'état clinique et visant à identifier les situations à risque. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de la personne et prend en compte la dimension relationnelle des soins ainsi que la communication avec les autres professionnels, les apprenants et les aidants.

L'aide-soignant travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire intervenant dans les services de soins ou réseaux de soins des structures sanitaires, médico-sociales ou sociales notamment dans le cadre d'hospitalisation ou d'hébergements continus ou discontinus en structure ou à domicile.

En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant est habilité à dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée.

Trois missions reflétant la spécificité du métier son ainsi définies :

1. Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie ;
2. Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences ;
3. Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel.

⁷ Arrêté du 10 juin 2021 portant dispositions relatives aux autorisations des instituts et écoles de formation paramédicale et à l'agrément de leur directeur en application des articles R. 4383-2 et R. 4383-4 du code de la santé publique

⁸ Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux

La formation aide-soignante est régie par l'arrêté du 10 juin 2021 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant. Cet arrêté comprend en annexe III le référentiel de formation.

Cette formation doit permettre aux élèves d'acquérir les connaissances indispensables pour participer à la réalisation de soins relevant du rôle propre de l'infirmier(e).

L'équipe pédagogique s'appuie sur les prérequis des blocs de compétences et modules pour individualiser la pédagogie. La formation repose sur une pédagogie active.

Cet enseignement en alternance entre l'institut et les lieux de stage, contribue à l'acquisition des compétences nécessaires à une prise en charge globale de la personne. En effet, l'alternance dans la formation permet le transfert des connaissances en situation de travail. C'est la complémentarité des deux milieux (Institut et milieu de travail) qui permet l'émergence des compétences nécessaires à l'exercice du métier d'aide-soignant.

Les élèves en cursus partiel⁹ suivent les enseignements théoriques et pratiques en fonction des modules et blocs de compétences qu'ils doivent valider. L'équipe pédagogique a fait le choix pour certains enseignements de les intégrer au cursus complet afin de favoriser les échanges et de les inscrire dans un processus pédagogique facilitant l'interactivité, sur la base d'expériences professionnelles. Pour d'autres enseignements, ils seront regroupés entre cursus partiels afin de travailler spécifiquement selon des groupes homogènes de niveau.

L'enseignement permet à l'élève cohérence et progression tout au long de la scolarité, afin d'atteindre un ensemble de :

➤ « **Savoirs** » :

Ce sont les connaissances figurant dans le référentiel de formation du Diplôme d'État
- savoirs associés-théoriques et procéduraux.

➤ « **Savoir-faire** » :

Ce sont les connaissances figurant dans le référentiel de formation du Diplôme d'État
- savoirs associés-pratiques.

➤ « **Savoir-relational** » :

La formation doit permettre à l'élève aide-soignant de devenir un **professionnel respectueux des valeurs et des règles** du métier d'aide-soignant.

⁹ Annexe 3

Celles-ci sont :

- **Le respect** : Se respecter soi-même pour respecter les autres. Kant définit le respect comme premier devoir de l'Homme « les devoirs envers soi sont les fondements des devoirs envers autrui ».
- **La discrétion** : Réserve, retenue dans le comportement, dans les paroles et dans les actes.
- **La politesse** : Règle éducative facilitant les rapports sociaux. C'est aussi adapter sa tenue, son langage et permettre des échanges respectueux.
- **La disponibilité** : Se rendre libre, accorder du temps à quelque chose ou à quelqu'un, être ouvert aux connaissances.
- **Le sens des responsabilités** : Capacité à effectuer ses obligations, à remplir ses devoirs et à porter les conséquences de ses actes.

La qualité de cet enseignement est basée sur le respect des différences et permet un enrichissement individuel.

Cet enseignement n'a pas pour but unique l'acquisition de connaissances. Il s'efforce d'éveiller l'intérêt et de susciter le désir de découvrir. Il doit permettre à chacun d'être lui-même et de s'ouvrir aux autres. Être attentif à l'autre et le respecter dans ce qu'il est, contribuent à développer un esprit d'équipe.

L'IFAS développe sa pédagogie sur le développement progressif de l'identité professionnelle des élèves. Elle s'appuie sur l'alternance ainsi que sur une pédagogie constructiviste qui permet aux élèves d'être acteurs de leur formation pour le développement de leurs compétences.

I.4.2 LES CONCEPTS EN FORMATION

➤ **L'alternance** se définit comme un type de formation associant formation en institut et en entreprise. Chaque espace-temps concourt à créer les conditions de l'apprendre. « Au sens le plus large, la formation en alternance est synonyme d'apprentissage dans différents lieux de formations, l'objectif poursuivi étant l'optimisation de la qualification ». MÜNCH (1983).

On distingue plusieurs types d'alternance. L'équipe pédagogique de l'IFAS s'inscrit prioritairement dans la démarche de **l'alternance intégrative**. Elle se caractérise par la nécessité d'une concertation de l'ensemble des acteurs pour assurer la cohérence des apprentissages. « Ici, ce qui est fondamental, c'est le va et vient entre les lieux et les types de savoirs, chacun trouvant son prolongement, son exploitation dans l'autre»¹⁰

Un travail en étroite collaboration s'effectue avec les professionnels des secteurs de soins partenaires.

¹⁰ HOUSSAYE J., L'alternance dans une histoire des courants pédagogiques, Revue POUR n°154, 1997

- **Le socio constructivisme** est un modèle pédagogique centré sur l'élève apprenant.

C'est l'élève qui apprend (individuellement et collectivement) avec ses démarches propres sans que personne ne puisse se substituer à lui. Le formateur agit comme un facilitateur, comme un médiateur de l'apprentissage mais aussi comme un stimulateur. On attend une solidité plus grande des apprentissages qui sont le fruit d'une construction personnelle active.

Le groupe d'élèves aide-soignant(e)s est très hétérogène : âge, cursus scolaire, expérience professionnelle, origine culturelle... Ces caractéristiques permettent une grande richesse dans les échanges entre les élèves. La pédagogie constructiviste utilisée amène l'élève à construire progressivement son identité professionnelle à travers l'acquisition de compétences.

- **La compétence** : « Posséder la compétence professionnelle, c'est disposer de connaissances, savoir-faire et aptitudes nécessaires à l'exercice d'une profession ¹¹ ». Acquérir des compétences nécessite de mettre en œuvre des savoirs théoriques (connaissances), des savoirs pratiques et des savoirs relationnels (attitudes et comportements) adaptés à chaque situation professionnelle.

- **L'autonomie** : Développer des capacités à faire des choix dans des pratiques professionnelles en respectant son champ de compétence.

La formation à l'IFAS requiert donc **l'implication de l'élève** afin de donner du sens à ses apprentissages dans la perspective de sa vie professionnelle.

I.5 LES METHODES PEDAGOGIQUES

Les méthodes pédagogiques utilisées à l'IFAS sont volontairement diversifiées et accordent une place importante à la vie en groupe, à la découverte du métier ainsi qu'au suivi pédagogique.

Conformément aux recommandations de l'HAS, l'équipe pédagogique de l'IFAS renforce, depuis six ans auprès des élèves aides-soignants, l'utilisation de la simulation en santé dans le but d'optimiser l'acquisition de leurs compétences et ainsi « améliorer la qualité et la sécurité des soins dans l'intérêt des patients ».¹²

Des objectifs pédagogiques sont définis pour l'IFAS et en collaboration avec les autres instituts de l'IRF, afin de travailler l'approche du soin en équipe pluriprofessionnelle.

La simulation en santé est une méthode pédagogique active et innovante basée sur l'apprentissage expérientiel et la pratique réflexive. L'utilisation du laboratoire de simulation permet aux élèves de pratiquer en situation réelle et d'échanger sur leurs pratiques en débriefing.

¹¹ BUNK G., La transmission de la compétence dans la formation professionnelle, Edition Cedefop, 1994

¹² Guide de bonnes pratiques en matière de simulation HAS Décembre 20212

D'autres pédagogies innovantes sont utilisées comme l'utilisation de serious games notamment.

I.5.1 LA VIE DE GROUPE

Recherches et travaux en commun (binômes ou groupe),

- Travaux pratiques avec mise en situation de l'élève « évalué » ou « évaluateur »
- Exploitation des stages : analyse des pratiques professionnelles, échanges, écoute des autres, auto évaluation
- Apprentissage par situations emblématiques

I.5.2 LA DECOUVERTE DU METIER

Exercer l'observation :

- Sur les lieux de stage
- À l'institut : jeux de rôle, travaux dirigés, la simulation en santé, ...

Apprentissage de la gestuelle :

- À l'institut lors de travaux pratiques en petits groupes,
- Sur les lieux de stages

Apprentissage théorique sur les lieux de stage et à l'institut.

I.5.3 LE SUIVI PEDAGOGIQUE

Un suivi pédagogique personnalisé est instauré à l'IFAS depuis de nombreuses années. Il a pris une dimension particulière depuis le référentiel de formation de juin 2021¹³ dans le cadre d'un dispositif d'accompagnement de l'apprenant :

- Accompagnement pédagogique individualisé (API)
- Travail personnel guidé (TPG)
- Suivi pédagogique individualisé

Il permet à l'élève de mesurer sa progression. Il a pour objectif d'accompagner l'apprenant tout au long de la formation.

Ce suivi se traduit à l'IFAS de Reims par :

- Bilan de positionnement en lien avec les attendus en termes d'écriture/lecture/compréhension, arithmétique, relations humaines, organisation et outils informatiques
- Dispositif complémentaire, le cas échéant, pour renforcer les apprentissages dans le domaine notamment du français et de l'arithmétique
- Un document de suivi de progression des acquisitions : portfolio. Ce portfolio permet d'assurer le suivi des périodes de formation en milieu professionnel et évaluer l'acquisition progressive des compétences
- Une gestion de l'alternance : préparation et exploitation des stages

¹³ Arrêté du 10 juin 2021 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant

- Un suivi pédagogique réalisé à la demande de l'élève ou de l'équipe pédagogique
- Un bilan de mi – période réalisé par les professionnels du lieu de stage
- Un entretien de mi- formation de l'élève avec le formateur référent
- Des temps de travail personnel guidés répartis sur toute la formation

I.5.4 LES STAGES

Selon le référentiel de formation :

- Pour les élèves en cursus complet, 3 stages de 175 heures et un stage de période intégrative en milieu professionnel de 245 heures sont réalisés dans des structures sanitaires, sociales ou médico-sociales
- Pour les élèves en cursus partiel, un parcours de stage est réalisé au regard du ou des blocs de compétences à valider.

Ces périodes en milieu professionnel doivent permettre à l'élève de développer ses compétences au regard des missions de l'aide-soignant :

- Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie
- Collaborer aux projets de soins personnalisés dans son champ de compétences
- Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel

Un travail de collaboration est effectué entre l'équipe pédagogique et les équipes d'encadrement afin de permettre à l'élève d'établir des liens entre la théorie et la pratique. L'organisation des stages relève de la compétence de l'institut en collaboration avec les responsables des structures d'accueil.

Un courrier personnalisant le stage est adressé avant le début du stage, par la Direction de l'institut, au service accueillant l'élève.

L'élève prendra contact avec la personne responsable de son encadrement en amont.

Les parcours de stage sont organisés et réajustés en fonction de la progression des élèves.

Au plus tard le 3^{ème} jour du stage, l'élève doit faire parvenir à l'institut de formation sa feuille d'horaire prévisionnelle dûment complétée¹⁴. Toute modification d'horaire est à signaler à l'institut. La feuille de contrôle des heures effectuées en stage est remise au formateur référent dès le retour de stage.¹⁵

Au cours des stages, l'élève réalise au moins une expérience de travail de nuit et une expérience de travail le week-end.

Les stages constituent, au sein de la formation, un temps d'apprentissage privilégié d'une pratique professionnelle. Ces stages s'effectuent en milieu hospitalier et en

¹⁴ Annexe 4

¹⁵ Annexe 5

milieu extrahospitalier dans des structures bénéficiant d'un encadrement adapté. L'encadrement doit être assuré par du personnel diplômé qui prépare progressivement les élèves à l'exercice de leur fonction. L'élève doit obligatoirement solliciter un bilan écrit de mi- stage auprès de l'équipe encadrante (inscrit dans le portfolio)

I.5.5 LES MODULES DE FORMATION :

La formation est organisée en blocs de compétences¹⁶ et en modules, qui ont pour objectif de permettre aux élèves d'acquérir les connaissances indispensables pour participer à la réalisation de soins relevant du rôle propre de l'infirmier(e).

L'organisation pédagogique repose sur un fonctionnement en promotion, et en sous-groupe. La formation alterne entre stage et une ou plusieurs semaines de cours¹⁷. Pour certains enseignements les groupes sont subdivisés en groupes plus restreints.

L'enseignement est assuré en grande majorité par des professionnels de la santé, médicaux et paramédicaux.

I.5.6. L'AFGSU

La formation aux **G**estes et **S**oins d'**U**rgences est assurée par des formateurs, titulaires de l'attestation de formateur aux gestes et soins d'urgence, dont un formateur de l'IFAS. L'attestation est délivrée par le C.E.S.U. 51 (Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence). Cette attestation est nécessaire pour valider le module 4.

I.6 LE DISPOSITIF DE FORMATION

L'évaluation fait partie de l'action pédagogique. L'adhésion des élèves au dispositif d'évaluation les aide à mieux apprendre et à mieux réussir.

Deux types d'évaluations sont mises en œuvre à l'IFAS : des évaluations de type contrôle (normatives) et des évaluations de type régulation (formatives). Les premières répondent à des impératifs réglementaires¹⁸, les secondes sont organisées pour mesurer la progression des apprentissages individuels et collectifs des élèves.

1.6.1.1 EVALUATION DES COMPETENCES EN STAGE

I.6.1 LES EVALUATIONS DE TYPE CONTROLE

A l'issue de chaque période de stage, le tuteur ou le maître de stage évalue les compétences acquises sur la base des critères mentionnés dans le portfolio. Une feuille d'évaluation des compétences est remise à l'apprenant au cours d'un entretien.

¹⁶ Annexe 6

¹⁷ Annexe 7

¹⁸ Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant

Au terme des stages, l'équipe pédagogique réalise le bilan des acquisitions de l'élève en établissant le total obtenu à chaque unité de compétences. Chaque compétence est validée si l'élève aide-soignant obtient une note au moins égale à la moyenne pour chacune d'elle.

1.6.1.2. EVALUATION par BLOC DE COMPETENCES

L'évaluation comprend pour :

- Le bloc 1 « **accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale** » :
 - Une étude de situation
- Le bloc 2 « **évaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration** » :
 - Une étude de situation en lien avec les modules 3 (évaluation de l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins) et 4 (Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne)
 - Une évaluation comportant une pratique simulée en lien avec le module 5 (accompagner une personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation)
- Le bloc 3 « **Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants** » :
 - Une étude de situations relationnelles pouvant comporter une pratique simulée
- Le bloc 4 « **Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention** » :
 - Une évaluation à partir d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel
- Le bloc 5 « **Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la gestion qualité/gestion des risques** » :
 - Une étude de situation pouvant comporter une pratique simulée

L'accès à la certification est ouvert aux élèves n'ayant pas cumulé plus de 5 % d'absence justifiée, non rattrapée, sur l'ensemble de la formation.

Le **Diplôme d'État** s'obtient par :

- La validation de l'ensemble des blocs de compétences acquis en formation théorique et pratique
- Et en milieu professionnel selon les critères d'évaluation définis dans le référentiel de certification.

Sont déclarés reçus au Diplôme d'État d'Aide-Soignant les candidats qui ont validé l'ensemble des compétences liées à l'exercice du métier.

Le Diplôme d'État d'Aide-Soignant est délivré par le Directeur Régional de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) aux candidats déclarés admis par le jury.

Lorsque les conditions de validation ne sont pas réunies à l'issue des épreuves de rattrapage, l'élève peut se réinscrire et suivre les enseignements des blocs de compétences non validés. L'élève est autorisé à redoubler une fois.

I.6.2 LES EVALUATIONS DE TYPE REGULATION

Afin d'optimiser l'acquisition des connaissances nécessaires à l'exercice professionnel, l'équipe pédagogique met en place des évaluations formatives. Ces évaluations dites « formatives » interrogent le processus d'apprentissage. Ces temps ne font pas l'objet d'une notation. Ils peuvent être individuels ou collectifs et prendre différentes formes :

- Temps d'évaluation individuel des connaissances acquises (« quizz » d'évaluations des connaissances, ...)
- Temps individuels et collectifs de restitution de travaux
- Temps d'entretien individuel avec les formateurs (retour réflexif sur les progrès réalisés au regard des objectifs fixés)

CONCLUSION

Ce projet s'articule autour du nouveau référentiel de formation du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au Diplôme d'État d'Aide-Soignant.

La formation centrée sur l'acquisition de cinq blocs de compétence, tend à faciliter l'adaptation des futurs aides-soignants aux situations complexes dans les soins courants et dans les soins aigus dans des environnements en évolution constante.

C'est dans ce contexte que l'aide-soignant devra s'inscrire dans un processus de formation continue tout au long de sa vie.

BIBLIOGRAPHIE

HOUSSAYE J, « L'alternance dans une histoire des courants pédagogiques », Revue POUR, n°154, 1997

BUNK G, « La transmission de la compétence dans la formation professionnelle », Edition Cedefop, 1994

LE BOTERF G, « Ingénierie et évaluation des compétences », 3^{ème} édition, Editions d'organisation, 2001

JONNAERT P, « Compétences et socioconstructivisme, un cadre théorique », Edition de Boeck, 2009

Arrêté du 21 avril 2007 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux

Arrêté du 7 avril 2020 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture

Arrêté du 12 avril 2021 modifié portant diverses modifications relatives aux conditions d'accès aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture

Arrêté du 10 juin 2021 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme d'État d'aide-soignant et portant diverses modifications relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux

**INSTITUT DE FORMATION D'AIDE-SOIGNANT
CHU REIMS**
45, rue Cognacq-Jay
51092 REIMS CEDEX
Tel: 03.26.78.74.95 – Fax: 03.26.78.31.74
E-mail: ecole.as@chu-reims.fr



CHU DE REIMS

**Promotion
Janvier
2024**

**PROJET DE FORMATION
INSTITUT DE FORMATION D'AIDE-SOIGNANT**



ifas/ chu.reims



Sommaire

PLANS D'ENSEIGNEMENTS

Accompagnement Pédagogique Individualisé.....	20
BLOC 1 – Accompagnement et Soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale.....	22
BLOC 2 – Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration.....	35
BLOC 3 – Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants.....	58
BLOC 4 – Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention.....	66
BLOC 5 – Travail en équipe pluriprofessionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/Gestion des risques.....	71

LES STAGES

Apprentissages et pratiques au regard du référentiel de formation.....	79
Calendrier prévisionnel des stages cursus complet.....	80
Terrains de stages.....	80

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES APPRENANTS

ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE INDIVIDUALISE (API)

35 heures dans les trois premiers mois de la formation

Objectifs de formation :

Réaliser un accompagnement pédagogique ciblé compte tenu de la diversité des profils et des nouvelles modalités d'accès à la formation

16/08/24 ; 1/02/24 ; 06/02/24 ; 20/02/24 ; 02/04/24

Eléments de contenu	Intitulé du cours	Durée	Intervenant	Programmation
Tests de positionnement outils numériques, mathématiques, français, connaissance de soi	Tests	4 heures	Formateurs/intervenant extérieur	
Course d'orientation		3 heures	Formateurs permanents	
Exposé oral Travail de groupe		2 heures	Me LE, formateur permanent	
Outils numériques	Initiation utilisation logiciel Word et Powerpoint Gestion des interactivités numériques (mail, connexion Wifi, easily...)	3 heures 3 ateliers : 1h connexion easily 1h atelier 1 2h atelier 2	Me LANGLAIT Me DEGREVE Service formation informatique du CHU MAHUT Éric	
Connaissance de soi et des autres	Exploitation des blasons Connaissance du groupe : le jeu des qualités	2 heures 2 heures	Formateurs permanents Me METIVIER, formateur permanent, Me THOMAS, formateur permanent	
Flash cards		1 heure	Me THOMAS, formateur	

Cartes conceptuelles facilitation visuelle		1 heure	permanent M. SBROVAZZO/Me THOMAS - Formateurs permanents	
Stratégie d'apprentissage		1 heure	Me METIVIER, Me THOMAS, formateurs permanents	
Gestion des émotions		2 heures	Mr SCHMIDT, Sophrologue	
Initiation à la sophrologie		2 x 1 heure	Térésa POTAMI, sophrologue	
Remise à niveau français et mathématiques par groupe de niveaux		7 heures (5h français 2h maths)	Me TURPIN, professeur de Français et Mathématiques	
Questionnaire de satisfaction Bilan qualité :		1h		
Total		35 heures		

BLOC 1 – ACCOMPAGNEMENT ET SOINS DE LA PERSONNE DANS LES ACTIVITES DE SA VIE QUOTIDIENNE ET DE SA VIE SOCIALE

Module 1 « Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale »

Objectifs de formation :

- Identifier le rôle de l'aide-soignant dans les situations de soins de la vie quotidienne
- Rechercher et analyser l'ensemble des éléments permettant d'évaluer la situation et les besoins de la personne
- Mettre en œuvre un accompagnement personnalisé à partir de l'évaluation de la situation
- Évaluer l'accompagnement mis en œuvre et le réajuster

147 heures + 7 heures de Travail Personnel Guidé + 6 heures Suivi pédagogique

Le 15/01/24 ; Du 17/01/24 au 31/01/24 ; Le 02/02/24 ; Du 14 au 16/02/24 ; Le 1/04/24 ; Du 4/04/24 au 11/04/24

Eléments de contenu	Intitulé du cours	Durée	Intervenant	Programmation
Raisonnement et démarche clinique : la recherche des informations, l'évaluation du degré d'autonomie, des fragilités et ressources, des capacités physiques et psychiques de la personne,	L'observation Les 14 besoins fondamentaux Manifestations d'indépendance et de dépendance Raisonnement clinique :	21 heures	Mme THOMAS, formateur permanent	

de ses besoins.	identification des problèmes et risques Planification des actions Aides-soignantes et évaluation			
L'évaluation de la situation et des besoins d'une personne : - Les cycles de vie, - Le développement psycho-social de l'homme à tous les âges de la vie,	Développement psycho social de l'homme	2 heures	Me BODENSCHATZ	
Les groupes d'appartenance	La famille, le groupe d'appartenance, le groupe et le lien social	3 heures	Mme BODENSCHATZ neuropsychologue	
- Les formes de l'autonomie (physique, psychique, sociale et juridique)	Les différentes formes d'autonomies Bilan autonomie UPUG, Outils évaluations : MMS, NPI, GDS	2 heures 2 heures	Mme LE Formateur permanent Aide-soignant (unité post urgence gériatrique)	
- Droits des patients ;	Charte pers hospitalisée, vu également en module 6, droits des patients	1 heure	M SBROVAZZO, formateur permanent	

Dépendance, déficience et Handicap ; le concept de fragilité	<p>Concept de fragilité</p> <p>La déficience intellectuelle</p> <p>Le handicap physique</p>	<p>2 heures</p> <p>1 heure</p>	<p>Mme METIVIER, formateur permanent</p> <p>Mme COUPLET, directrice papillons blancs</p> <p>Me LE</p>	
La santé : santé publique : données démographiques, politique de santé et actualités sur les plans de santé publique, introduction à la santé environnement : impact des facteurs environnementaux (chimiques, physiques, biologiques) sur la santé humaine ;	Apport cognitif, travaux et restitution	<p>14 heures (2 h CM) 9 h travail groupe 3 h restitution)</p>	<p>Mme LE</p> <p>Formateur permanent</p>	
Le système de santé français, le parcours de soins.	Le système de santé français	2 heures	Mme DEBRENNE, assistante sociale	
	La protection sociale	4 heures	Me DEBRENNE,	

			assistante sociale	
<p>Les principales situations de vie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maternité : conception, grossesse, accouchement, suites de couches, nouveau-né. Développement de l'enfant 		3 heures	Me TROUSSET	
	Vie sexuelle et affective	1 heure	Me BODENSCHATZ	
<p>Handicap : politique du handicap, analyse des besoins et capacités, recommandations de bonnes pratiques, les structures d'accueil, accompagnement à la rééducation et l'insertion sociales et professionnelle, rôles des professionnels, place de la famille.</p>	Politique du handicap, Structures d'accueil, recommandations de bonnes pratiques	2 heures	Mr VANDENHENDEN, éducateur spécialisé	
	Insertion professionnelle	3 heures	Permanence du jard	
	Rôle des professionnels Rôle de la famille	2h	Me CANLERS aide médico psychologique	
<ul style="list-style-type: none"> - Fin de vie : aspects culturels de la mort, 	Les rites et cultures au regard de la mort	2 heures	Mme BODENSCHATZ	
<ul style="list-style-type: none"> - Notions législatives et réglementaires 	Réglementation au regard du décès	2 heures	Responsable crématorium	

Rôle de l'aide-soignant auprès d'une personne dans les principales situations de vie, y compris auprès d'une personne en situation de handicap, vieillissante ou atteinte d'une pathologie mentale notamment de troubles du neuro développement et du spectre autistique.	Simulation de perte d'autonomie	3 heures	Formateurs permanents	
	TD rôles et missions de l'AS (aborder soins courants et soins aigus)	4 heures	Formateurs permanents	
	La personne âgée dans la société	2 heures	Me METIVIER, formateur permanent	
Soins La réalisation des soins de la vie quotidienne : réalisation, évaluation et réajustement (approche théorique et pratique) : - La conception du soin : définition des soins de la vie quotidienne ; l'état de santé stable et constants, distinction avec les soins en situation aigüe. - L'accompagnement, la personnalisation de l'accompagnement à partir de l'évaluation de la situation et du projet individuel de la personne.	Conception du soin : prendre soin, faire des soins,	3 heures	Formateurs permanents	
	Soins aigus et soins courants Vu en TD rôle et missions de l'AS		Formateurs permanents	2 heures
	Situation emblématique	4 heures		
	TP accompagnement	2 heures	Formateurs permanents	
	TP Lavage des mains/frictions SHA et protocoles (boite à coucou)	2 heures	Mme HUSSON, aide-soignante	

<ul style="list-style-type: none"> - La relation pendant les soins. - La réalisation des soins de la vie quotidienne : <ul style="list-style-type: none"> o Hygiène des mains et application des recommandations et bonnes pratiques - Aide aux gestes de la vie quotidienne dans le cadre du maintien de l'hygiène de vie : 	Equilibre alimentaire Règles d'hygiène alimentaire	3 heures	Mme BRISSON, diététicienne	
	Sommeil	1 heure	M SBROVAZZO, formateur permanent	
Alimentation	CM et TP incontinence urinaire et fécale (bassin, protections anatomiques, observation cutanée et traitement des irrigations)	4 heures (2x2)	Me MANETTI, Aide-soignante	
Sommeil				
Elimination	TP toilette	3 heures	Formateurs permanents	
	TD simulation accompagnement douche, lavabo	2 heures	Mme LE	
	Capiluve, pédiluve	2 heures	Me HUSSON, aide-soignante	
Hygiène corporelle	Réfection de lit inoccupé et occupé, circuit du linge	2 heures	Mme HUSSON	
Mobilisation	Soins d'hygiène buccodentaire :	2 heures	Me LE, formateur	

Administration de thérapeutiques Qualité et sécurité des soins : règles d'hygiène, de sécurité et de confort dans les soins, prévention de la douleur, prévention des risques durant le soin, protocoles et procédures, ...	brossage de dents, application et entretien de la prothèse dentaire		permanent	
	Gestion des excréta	2 heures	Equipe opérationnelle d'hygiène, Me DEGERMAN	
	Administrations de thérapeutiques	2 heures	Me THOMAS, formateur permanent	
	Réflexion sur l'hygiène, Les critères de qualité d'un soin (ECORSET et autres)	4 heures	Formateurs permanents	
	Circuit des aliments	2 heures	HQSE Mme LE THIEC	
	Prévention de la douleur associée aux soins	2 heures	Me THOMAS, formateur permanent	

<p>Les activités d'accompagnement à la vie sociale : réalisation, évaluation et réajustement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'activités d'accompagnement et/ou de maintien du lien social - Aide aux repères dans le temps et dans l'espace - Les différentes dimensions d'accessibilité - La famille et l'entourage - Vie collective, dynamique de groupe, gestion des relations et des conflits - Activités collectives - Outils d'évaluation. 	<p>Les activités thérapeutiques mod 4 Les animations mod 6</p> <p>Vu en mod 6 et 4 Montessori, les activités thérapeutiques</p> <p>Les différentes dimensions d'accessibilité</p> <p>Cf Mme kasmi</p> <p>Le temps dans les institutions Vu en module 6 Mme KASMI Vu en mod 9 : esprit d'équipe</p>	<p>3 heures</p> <p>2 heures</p>	<p>Mr ROUX, président association Accès sans cible</p> <p>M. GUILLAUME, formateur IRTS</p>	
<p>L'accompagnement des aidants : place de l'aidant, les</p>		<p>2 heures</p>	<p>Infirmière Plateforme d'Accompagnement et e</p>	

réseaux territoriaux et associatifs			répit des Aidants familiaux	
Objectifs de stage		1 heure	Me METIVIER, formateur permanent	
Acquisition des compétences		1 heure	Me GLOD, responsable pédagogique	
Evaluation formative		4 heures	Equipe pédagogique	
Conventions de stage		1 heure	Formateurs permanents	
Projet pédagogique		1 heure	A. GLOD, responsable pédagogique	
Sécurité incendie		2 heures	Mr LANGLAIT, sécurité incendie	
Election des délégués		1 heure	Formateurs permanents	
Total		147 heures		
Travail personnel Guidé – 7 heures				
Rentrée : Présentation géographique de l'IRF Règlement intérieur Présentation de la formation et des modalités d'évaluation Présentation des consignes à respecter Explications au regard des plans d'enseignement Explication au regard de la plateforme d'enseignement à		4 heures	Formateurs permanents	

distance				
Présentation des stages		3 heures	Equipe pédagogique	
Suivi pédagogique 7 heures				
Présentation du portfolio : utilisation		2 heures	Equipe pédagogique	
Utilisation du portfolio au retour du stage		1 heure	Formateur référent	
Objectifs de stage		2 heures	Formateurs référents	
Exploitation de stage 1		2 heures	Formateurs référents	

Module 2 « Repérage et prévention des situations à risque »

Objectifs de formation :

- Identifier et analyser les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne
- Mettre en œuvre les actions de prévention adéquates
- Evaluer ces actions et les réajuster

21 heures				
Du 12 au 13/02/24 ; Le 03/04/24				
Eléments de contenu	Intitulé du cours	Durée	Intervenant	Programmation
L'identification et l'analyse des situations à risques et des fragilités, les mesures préventives et leur évaluation : - Les situations à risque et de maltraitance (notamment les violences faites aux femmes)	La violence faite aux femmes La violence familiale	2 heures	Mme Michel	
	Les addictions	3 heures	Mme Buzit/ Mme Rigolet	

- Les différents types de fragilités, l'analyse des signes de fragilités, les mesures de prévention, la transmission des informations et l'alerte,	Les situations à risque de maltraitance Exemple : personne déficiente, âgée, pb psy...)	2 heures	Mme Zmyslony DAC (Dispositif d'Appui à la Coordination)	
	Cas concret fragilité	2 heures	Mme Zmyslony	
	Conséquences du vieillissement : Comment une personne vieillie	2 heures	M SBROVAZZO, formateur permanent	
- Les situations à risque liées à l'environnement.	Prévention des chutes	2 heures	Mme LE	
- Les actions de prévention.	Prévention des IST	2 heures	Mme MELLAK	
	Risque de déshydratation et fausses routes Risque de dénutrition	1 heure30	M. SBROVAZZO, formateur permanent	
	Installation et prévention du risque de fausse route	1 heure 30	Me DEHOURS, kinésithérapeute	

	Risque isolement social, risque Psychologique de dépression, syndrome de glissement,	2 heures	Mme DUPREZ, psychologue	
	Bilan du module	1 heure	Formateurs permanents	
Total		21 heures		

BLOC 2 – EVALUATION DE L'ETAT CLINIQUE ET MISE EN ŒUVRE DE SOINS ADAPTES EN COLLABORATION

Module 3 « Evaluer l'état clinique d'une personne âgée à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins »

Objectifs de formation :

- Identifier, rechercher et analyser l'ensemble des éléments permettant d'évaluer l'état clinique de la personne
- Identifier les signes permettant d'apprécier les changements de l'état clinique de la personne et le caractère urgent d'une situation
- Relever et analyser une donnée par rapport à des normes, alerter en cas d'écart et tracer la donnée avec exactitude
- Identifier, rechercher et analyser l'ensemble des informations permettant d'organiser et mettre en œuvre l'activité de soin

77 heures + 7 heures de Travail Personnel Guidé

Du 15 au 16/04/24 ; Du 18 au 19/04/24 ; Du 29 au 30/04/24 ; Du 2 au 3 mai 2024 ; Le 10/05/24 ; Du 16 au 17/05/24

Eléments de contenu	Intitulé du cours	Durée	Intervenant	Programmation
Notions sur les pathologies prévalentes				
Concept de maladie : lien entre santé et maladie ; maladie somatique et maladie psychique ; les processus pathologiques. <u>Concept de soin :</u> Signes, symptômes, syndrome, diagnostic, maladie.	CM Vu dans la physiopathologie Vu dans le module 1	2 heures	M. SBROVAZZO, Mme THOMAS, formateurs permanents	

<u>Vocabulaire professionnel</u> : Signes, symptômes, syndrome, diagnostic, maladie.	CM et TD	6 heures	Mme THOMAS, formateur permanent	
Anatomie, physiologie des appareils et systèmes. Physiopathologie et sémiologie des pathologies prévalentes.	Le système cardio- vasculaire et les principales pathologiques	6 heures	Mme LE, formateur permanent	
	Le système respiratoire et les principales pathologiques	6 heures	M. SBROVAZZO, formateur permanent	
	Le système digestif et les principales pathologiques	6 heures	Mme METIVIER, formateur permanent	
	Le système neurologique et les pathologies en neurologie	4 heures	M SBROVAZZO formateur permanent	
	Pathologies traumatiques du système nerveux	2 heures	Mme BONNET, infirmière anesthésiste	
	Le système urinaire et les principales pathologiques	4 heures	Mme THOMAS, formateur permanent	
	Le système endocrinien : la glycémie/l'insuline	1 heure	Mme THOMAS, formateur permanent	

	Ouïe et équilibre Surdité et vertiges	1 heure	M.SBROVAZZO, formateur permanent	
La douleur physique et psychique. Observation et participation à l'évaluation de la douleur et du comportement	Physiopathologie de la douleur Evaluation de la douleur	4 heures	Mme THOMAS, formateur permanent	
Pathologies du vieillissement.	Les démences (Alzheimer, et apparentées)	3 heures	Mme DUPREZ, psychologue	
	Pathologies oculaires : cataracte, DMLA, glaucome	1 heure	M. LEROUGE, infirmière en ophtalmologie	
	Pathologies osseuses : fractures, arthrose, Ostéoporose	3 heures	Mme RIOULT, Infirmière en traumatologie	
Pathologies prévalentes en santé mentale et psychiatrie ; les conduites à risques à tout âge de la vie.	Névroses Psychoses : schizophrénie, Etat limites Toc	4 heures	Mr SCHMIDT, cadre infirmier sophrologue	
Troubles du spectre autistique et troubles du neuro-développement.		4 heures	Mr LAFROGNE, éducateur spécialisé, évaluateur Centre de Ressources Autistique	

Les pathologies cancéreuses	Cancer et principaux cancers	4 heures	Mme METIVIER, formateur permanent	
Mesure quantitative et qualitative des paramètres permettant d'apprécier l'état de santé de l'adulte et de l'enfant	La saturation	1 heure	M. SBROVAZZO, formateur permanent	
	Les pulsations/La pression artérielle	1 heure	M. SBROVAZZO, formateur permanent	
	La thermorégulation	2 heures	Mme LE, formateur permanent	
(Mesure de la température, des pulsations, de la pression artérielle, de la fréquence respiratoire, des mensurations, du volume urinaire ; <ul style="list-style-type: none"> - Observation de la respiration, de la conscience - ; recueil de la saturation en oxygène, - Recueil de glycémie par captation capillaire ou par lecture instantanée transdermique, - Mesure du périmètre crânien, 	TP Mesure de la TA, pouls, Fréquence respiratoire Mesure de la glycémie capillaire La saturation en oxygène	Fait dans module 4		

<ul style="list-style-type: none"> - Calcul de l'IMC à l'aide d'un outil paramétré, lecture instantanée des données biologiques urinaires...), règles d'hygiène et de sécurité, traçabilité et transcription. - Réalisation de prélèvements non stériles (selles, urines, expectorations). 	Bandelette Urinaire et ECBU			
Observation et évaluation du risque d'atteinte à l'intégrité de la peau, notamment les escarres.	La peau L'escarre Echelle de Norton....	2 heures	Mme DUBOIS A., Infirmière Plaie et cicatrisation	
Situation emblématique	Situation emblématique	3 heures	Formateurs permanents	
Appropriation des connaissances : Révisions	Temps de révisions : utilisation des méthodologies de travail vu en API	1 heure	Formateurs permanents	

Appropriation des connaissances :	Quizzbox	2 heures	Formateurs permanents	
Evaluation du BLOC 1		4 heures	Formateurs permanents	

Travail Personnel Guidé

Promotion de janvier 2024 : le 10 mai 2024

Travaux à distance Révisions		7 heures	Formateurs permanents	
---------------------------------	--	----------	-----------------------	--

Module 4 « Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne »

Objectifs de formation :

- Mettre en œuvre des soins personnalisés à partir de l'évaluation de la situation
- Evaluer la qualité d'un soin et identifier les éléments à réajuster
-

182 heures + 21 heures de Travail Personnel Guidé

Le 01/05/24 ; Du 08 au 09/05/24 ; Du 13 au 15/05/24 ; Du 20 au 22/05/24 ; Du 4 au 5/07/24 ; Du 15 au 26/07/24 ; Du 23 au 24/09/24

Le 30/09/24 ; Du 9 au 11/12/24 ; Le 13/12/24

Eléments de contenu	Intitulé du cours	Durée	Intervenant	Programmation
Formation Gestes et Soins d'Urgences de niveau 2		21 heures	Formateurs GSU (CESU)	

Notions de pharmacologie :				
Les principales classes médicamenteuses, concept d'iatrogénie, modes d'administration des médicaments et conséquences de la prise sur l'organisme.	Rappel sur les modes d'administration vu en module 1 et CM	10 heures	Me METIVIER, formateur permanent	
Notions sur l'oxygénothérapie.	CM avec TP (Module 3)			
Les soins en situation aigüe (approche théorique et pratique)				
-Cadre réglementaire permettant la réalisation de soins en situation aigüe	Soins aigus/soins courants Vu en module 10			

<p>-Le rôle de l'AS dans les situations de soins aigües.</p> <p>-Définition, identification de modification de l'état de santé, évaluation de la situation clinique durant le soin.</p> <p>-Qualité et sécurité des soins réalisés en phase aigüe : règles d'hygiène et de sécurité, prévention de la douleur.</p> <p>-Prise en compte des interactions avec les différents acteurs.</p> <p>-La notion de parcours de soins</p>	<p>Les principales urgences vitales et le rôle AS</p> <p>Les risques liés à l'alitement (Risque de constipation, phlébite ...)</p> <p>Cas cliniques</p> <p>Vu en Module 1 et 3</p> <p>Parcours d'un patient en soins aigus, TD (dernière semaine)</p>	<p>4 heures</p> <p>2 heures</p> <p>4 heures</p> <p>2 heures</p>	<p>M.JALLAT, formateur GSU</p> <p>Me THOMAS</p> <p>Cas concret en : gériopsychiatrie cardiologie</p> <p>Mme GUCCIONNE, cadre de santé</p>	
Réalisation des soins :				
<p>Soins d'hygiène et de confort en phase aigüe</p>	<p>TP toilette avec appareillage (patient en réanimation, post opératoire, ...)</p> <p>Douche /stomie</p>	<p>2 heures</p>	<p>Formateurs permanents</p>	

Prise en charge d'une personne bénéficiant d'une intervention chirurgicale ou non-invasive en collaboration avec l'infirmière	Rôle AS en pré opératoire et post op 2h pré op/3h post op	5heures	M.SBROVAZZO, formateur permanent	
-Soins palliatifs, soins d'hygiène et de confort des personnes en fin de vie.	Répondre aux besoins des patients en fin de vie Comment s'adapter (ex : soins de bouche aux personnes en fin de vie...) (dernière semaine)	2 heures	Mme GELHAYE, infirmière soins palliatifs	
	Soins de supports et d'accompagnement	3 heures	Mme KAGOYIRE, socio-esthéticienne	
Réalisation des soins liés aux dispositifs médicaux ou d'appareillage :				

Surveillance d'une personne sous moniteur à prise de constantes directes et automatiques	Règles de prise en charge d'une personne inconsciente	2 heures	M. SBROVAZZO, formateur permanent	
Observation du patient en assistance respiratoire	Rôle AS en réanimation CM	2 heures	Mme JALLOUX, aide soignante	
Montage et entretien du matériel et réalisation d'aspiration endotrachéale sur orifice trachéal cicatrisé et non inflammatoire	CM trachéotomie/trachéostomie +aspiration endotrachéale	2 heures	Mr LIZOT, kinésithérapeute)	
	TP montage et entretien du matériel	1 heure	Formateur permanent IFAS	
	TP	2 heures	M.BOCQUET, responsable pédagogique IADE	
-Oxygénothérapie : montage et entretien du matériel, surveillance du patient -Changement de lunette à oxygène courbe avec tubulure sans intervention sur le débitmètre -Pose et changement de masque pour l'aide à la respiration en situation stable chronique	TP Lunettes, sonde, masque Montage, démontage, entretien + CM Vu module 3 pathologie pulmonaire	2 heures	M.SBROVAZZO, formateur permanent	

Observation des patients sous dialyse	Rôle AS en dialyse	2 heures	Mme FROUX, infirmière de pratique avancée	
Observation et surveillance des patients sous perfusion	CM	1h	M.SBROVAZZO, formateur permanent	
Surveillance du patient porteur d'une sonde vésicale et vidange du sac collecteur	CM	1 heure	Me THOMAS, formateur permanent	
Lecture instantanée de données biologiques urinaires : recueil aseptique d'urines hors sonde urinaire	CM ECBU Bandelette Urinaire CM TP Bandelette Urinaire (module 3) TD diurèse (module 3)	1heure 1 heure 1heure 1heure	Me THOMAS, formateur permanent Me THOMAS, formateur permanent Me THOMAS, formateur permanent C.THOMAS, formateur permanent	

Soins d'hygiène aux patients porteurs d'entérostomies cicatrisées ; renouvellement de poche et de support sur colostomie cicatrisée	CM	2 heures	Mme GUERLOT, stomathérapeute	
Surveillance de l'alimentation par sonde	Les différents types de sonde d'alimentation, rôle Aide-Soignant	2 heures	Me TRAUCHESSEC, médecin, Me LAFORGE, aide-soignante	
Surveillance et renouvellement d'une vessie de glace et actions pour réchauffer le malade	CM hypo /hyperthermie	2 heures	Me LE, formateur permanent	
Pose de bas de contention	TD	1 heure	Me METIVIER, formateur permanent	
Immobilisations : observation et surveillance des attelles, plâtres et tractions ;	CM	3 heures	Mme RIOULT, infirmière	
Pose de suppositoires (d'aide à l'élimination)	CM (avec pommade)	2 heures	Me THOMAS, formateur permanent	
Lavage oculaire et instillation de collyre				

Renouvellement de collecteur externe non stérile ;	L'étui pénien, poche à urines féminine	1 heure	Me LE, formateur permanent	
Observation des pansements	CM pansement + drainage	2 heures	Me THOMAS, formateur permanent	
Aide aux soins réalisés par l'infirmier :				
Prise ou aide à la prise de médicaments sous forme non injectable ; application de crème et de pommade	CM	Avec collyres et suppositoire	Me THOMAS, formateur permanent	
Ouverture du matériel stérile		1 heure	Formateur permanent	
Soin aux personnes dépendantes : Collaboration pour le premier lever	CM	1 heure	M. SBROVAZZO, formateur permanent	
Soins de bouche non médicamenteux	Vu module 1			

Participation à l'animation d'un groupe à visée thérapeutique ;	TD Démence	3 heures	Me FLAMMERMONT ; assistante de soins en gériatrie	
	TD ETP diabète	2 heures	Me THOMAS, infirmière en diabétologie	
Soins post-mortem : toilette, habillage, identification.	CM	2 heures	Mme HUBERT Mr WATHIER <i>Service funéraire du CHU</i>	
<p>Evaluation, qualité des soins et réajustement des soins</p> <p><i>Evaluation de l'état clinique d'une personne, des changements de cet état clinique</i></p>	TD observation patient appareillé (chambre des erreurs)	2 heures	Me THOMAS, formateur permanent	
	Méthodologie du raisonnement clinique partagé : recherche d'informations au regard de la situation, recueil des données, surveillance des signes cliniques liés aux différentes fonctions du corps humain, analyse des informations recueillies. Identification d'une donnée anormale ou d'un risque, alerte et mise en œuvre d'actions de prévention, en collaboration avec l'infirmier et dans le cadre d'un travail en équipe pluri professionnelle	8 heures Cas cliniques avec les pathologies sur le Module 4 afin de s'approprier les pathologies, les risques liés et la surveillance en lien avec la pharmacologie		Formateurs permanent RC1 RC2
	Hypo hyperglycémie	TD 3 heures	Me THOMAS	
	Simulation en santé	2 heures	Me LE, M. SBROVAZZO, formateurs	

			permanents	
<p>Mesure qualitative et quantitative des paramètres permettant d'apprécier l'état de santé de l'adulte et de l'enfant <i>(Mesure de la température, des pulsations, de la pression artérielle, de la fréquence respiratoire, des mensurations, du volume urinaire ; Observation de la respiration, de la conscience Recueil de la saturation en oxygène, Recueil de glycémie par captation capillaire ou par lecture instantanée transdermique, Mesure du périmètre crânien, Calcul de l'IMC à l'aide d'un outil paramétré, lecture instantanée des données biologiques urinaires...), règles d'hygiène et de sécurité, traçabilité et transcription.</i></p> <p>Réalisation de prélèvements non stériles (selles, urines, expectorations)</p>	<p align="center">Module 3 TP</p> <p>Mesure de la TA, pouls, Fréquence respiratoire Mesure de la Sao2</p> <p>Hypo-hyperglycémie CM Mesure de la glycémie capillaire</p> <p><i>IMC vu module 1 et API</i></p> <p>CM Coproculture, ECBK</p>	<p>2 heures</p> <p>1 heure 1 heure</p> <p>1h</p>	<p>Formateurs permanents</p> <p>Mme THOMAS, formateur permanent</p> <p>M.SBROVAZZO, formateur permanent</p>	
<p>Rôle aide-soignant auprès de la personne ayant un régime alimentaire particulier (texture, régime)</p>	<p>TD</p>	<p>2 heures</p>	<p>Diététicienne</p>	

Les soins à la personne atteinte de la maladie d'Alzheimer	Gestion temporo spatiale, agressivité	2 heures	Mr NOUVION, directeur, Mme ALVES aide-soignante	
Soins aux personnes atteintes de maladies dermatologiques (mycose, eczéma, psoriasis)	CM	2 heures	M. CASSIN, infirmier	
Vomissements et diarrhées Et examens complémentaires	CM	2 heures	Me METIVIER, formateur permanent	
Situations emblématiques	Situation emblématique : Mutualisation	3 heures	Formateurs permanents	
Le positionnement professionnel	Projet « 7 ^{ème} ciel »	9 heures	Formateurs permanents	
Révisions		6 heures		
STAGES	Stage 2 Préparation stage 2	2 heures	Formateurs référents	
	Retour de stage 2	2 heures	Formateurs référents	

	Stage 3 Préparation stage 3	2 heures	Formateurs référents	
Evaluations :				
	Evaluation formative du bloc 2	4 heures		
	Epreuve orale module 7 et module 6	2 heures		
Organisation	Stage optionnel	1 heure (consignes) 1 heure (rendus)	Me LE, formateur permanent	
	Méthodologie serious game	1 heure	Me GLOD, responsable pédagogique	
	Bilan mi formation	1 heure		
	Questionnaire de satisfaction du module 4	1 heure		
Bilan de fin de formation		7 heures	Equipe de l'IFAS	

Férié		14 heures		
-------	--	-----------	--	--

TPG en lien avec module 4, promotion janvier 2024

21heures

17 juillet 2024

25 et 26/07/24

Module 5 « Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation »

Objectifs de formation :

- Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements
- Evaluer et mobiliser les ressources de la personne et favoriser son autonomie
- Identifier et utiliser les techniques préventives de manutention
- Utiliser les aides à la manutention (matériels)
- Identifier les situations à risque pour la personne et pour soi-même, et les mesures de prévention appropriées

35 heures

Du 21 au 23/02/24 ; Du 23 au 24/05/24

Eléments de contenu	Intitulé du cours	Durée	Intervenant	Programmation
L'installation et le déplacement des personnes - La physiologie du mouvement.	La physiologie du mouvement	4 heures	Mme PIGOT, formateur Kinésithérapeute	
- Les éléments constitutifs d'un déplacement : rehaussement au fauteuil, retournements, rehaussement au lit (drap de glisse) , assis-debout, couché-assis ; assis debout ; les différents transferts (lit fauteuil en assis/assis, roll board) - Les différentes techniques de manutention ;	Travaux pratiques Utilisation du verticalisateur, lève-personne, guidon de transfert (indications, utilisation)	8 heures 3 heures	Mr KLOBUT, Me LEBOUVIER, kinésithérapeutes Mr MEGDAD, enseignants en « manutention des malades » Mme LE, formateur permanent	

<ul style="list-style-type: none"> - Les aides à la manutention. 				
<ul style="list-style-type: none"> - L'évaluation des capacités de la personne à réaliser les éléments constitutifs d'un déplacement. - Le choix et l'utilisation d'un équipement ou la guidance verbale et non verbale adaptés aux capacités de la personne aidée, installation de la personne en fonction de son degré d'autonomie et en tenant compte - De ses besoins, de sa pathologie, de son handicap, de sa douleur et des différents appareillages médicaux. 	<p>Repérage des capacités Formulation des consignes Adaptation du matériel</p> <p>Appareillage/Installation Sécurité.</p> <p>Travaux pratiques installation et appareillage</p>	<p>TD 2 heures</p> <p>2 heures TD exercices de mise en application</p> <p>2 heures</p>	<p>Me LEFEVRE, formateur permanent</p> <p>Me LE, formateur permanent</p> <p>Ergothérapeute</p>	

<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation, aide à la marche, déplacements. - Prévention des ankyloses et des attitudes vicieuses. 	<p>Prévention des ankyloses et des attitudes vicieuses et des positions antalgiques</p>	<p>2 heures Pratiques</p> <p>1heure</p>	<p>Mr KLOBUT, Me LEBOUVIER, kinésithérapeutes Mr MEGDAD, enseignants en « manutention des malades »</p> <p>Mme Thomas, formateur permanent</p>	
<p>Les techniques de mobilisation et la prévention des risques pour la personne et pour le professionnel (approche théorique et pratique)</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'identification des risques liés aux mobilisations des personnes et aux manutentions de matériels tant pour la personne aidée que pour le professionnel. - Principes et règles de sécurité concernant les personnes soignées : repérage des positions algiques et antalgiques. 	<p>Apprentissage transversale sur tous les enseignements</p> <p>(Prévention des chutes vu en module 2)</p>			

<p>Le port de charge et ses conséquences sur l'anatomie du corps humain. Les accidents dorso-lombaires Techniques de prévention des Accidents musculosquelettiques.</p>	<p>Les accidents dorsolombaires, techniques de prévention des accidents musculo squelettiques</p>	2 heures	Mme ALVES, aide-soignante, animatrice en prévention des risques professionnelles/TMS	
	<p>Prendre soin de son dos</p>	3 heures	Me ALVES, aide-soignante, animatrice en prévention des risques professionnels	
<ul style="list-style-type: none"> - Principes et règles d'ergonomie concernant la manutention des personnes - Les différentes techniques de manutention ; 	CM	2 heures	Me LEBOUVIER, kinésithérapeute, formateur en gestion et manutention des charges et des personnes et en gestes et activation de la personne âgée	
<p>Epreuve simulée formative</p> <p>Présentation des modalités d'évaluation</p>	TP	2 heures 1h	Formateurs permanents/intervenant Formateurs	

Bloc 3 – Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

Module 6 « Relation et communication avec les personnes et leur entourage »

Objectifs de formation :

- Mettre en œuvre des soins relationnels en adaptant sa communication à des publics diversifiés dans le respect de la déontologie et des valeurs professionnelles
- Identifier les besoins et les attentes de la personne et de son entourage, les reformuler et proposer des informations adaptées à la situation

70 heures
Du 6 au 7/05/24 ; Du 1 ^{er} au 03/07/24 ; Du 11 au 12/07/24 ; Du 25 au 27/09/24

Eléments de contenu	Intitulé du cours	Durée	Intervenant	Programmation
Information et droits des patients : - Notions législatives et réglementaires ; - Le cadre réglementaire relatif aux droits des patients ;	La loi 4 mars 2002, droits des patients, chartes Directives anticipées Loi Leonetti	2 heures	Mr SBROVAZZO, formateur permanent	
- Le secret médical, le secret professionnel Le rôle de l'aide-soignant dans l'information du patient ; Règles et procédures de communication dans un contexte	CM TD	2 heures 2 heures	Mme METIVIER, formateur permanent	

professionnel. - Le consentement des patients ;	CM	1 heure	Mme METIVIER, formateur permanent	
Législation et déontologie concernant l'isolement, la contention, la limitation des mouvements et les droits des patients ;	CM	2 heures	Mme THOMAS, formateur permanent	
- La bientraitance : identification des facteurs qui contribuent à la bientraitance, prévention, repérage des signes de maltraitance et transmission aux personnes compétentes.	La bienveillance	3 heures	Mme MALOULI, médecin gériatre	
Les techniques de communication (approche théorique et pratique) : - Observation ; - Entretien ; - Ecoute active et reformulation ; - Communication verbale et non verbale ; - Les valeurs et les principes : respect, discrétion, écoute sans jugement, confidentialité ;	Généralités de la communication La communication verbale, non verbale L'observation vu en module 1 Jeux de rôles : la reformulation/l'écoute/technique de communication/les entretiens Simulation en santé L'agressivité : simulation	3 heures 3 heures 2 heures 2 heures	Mme METIVIER, formateur permanent Mme METIVIER, Mme THOMAS, Formateurs permanents Mr SBROVAZZO, Mme LE, Formateurs permanents Mme METIVIER, Mr SBROVAZZO, Formateurs permanents	

	Le toucher relationnel	2 heures	Mme ROUSSEL, cadre kinésithérapeute	
	La gestion des émotions CM TD	2 heures 2 heures	Mr SCHMITT, cadre infirmier sophrologue	
Le jeu et l'animation ; Participation à l'animation à but thérapeutique en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire ;	Les animations en EHPAD, Le jeu en gériatrie Les activités thérapeutiques en psychiatrie : objectifs, spécificités Les activités thérapeutiques : le PASA, Snoezelen ...	2 heures 2 heures 2 heures	Mme MUSSET, animatrice EHPAD Avize Mme ROBILLARD, IDE coordinatrice, Clinique des sacres Mme CAGNET, moniteur éducateur, PASA Roux	
Accueil et information de la personne et de son entourage ;		1 heure	Mme THOMAS	
- Education à la santé d'une personne pour favoriser ou maintenir son autonomie Démarche d'information, d'éducation et de prévention : rôle d'information dans les domaines de l'éducation à la	CM et cas concret	3 heures	Mme BECARD, diététicienne, Unité Transversale Education du Patient	

santé, de l'hygiène de vie courante et de la sécurité domestique.				
Participation à la démarche éthique.	Généralités Cas concret	2 heures	Mme METIVIER, formateur permanent	
- Relation et communication à la personne soignée, à l'entourage et aux aidants : Le développement psychosociologique de l'homme, les relations humaines, l'insertion dans la société, le lien social ;	Développement psycho socio L'insertion sociale et lien social vu en module 1 Les relations humaines : le groupe	Vu en module 1		
Adaptation de la communication et de la relation dans des situations spécifiques : situations de violence, désorientation, situation de handicap, fin de vie, pathologie chronique, urgence, annonce, ...	<ul style="list-style-type: none"> • La fin de vie, l'annonce 	2 heures	Mme LEGRAND SUQUET, Infirmière	
	<ul style="list-style-type: none"> • La communication en psychiatrie 	2 heures	Mr SCHMIDT, Cadre sophrologue	
	Communication avec la pers en situation de handicap, communication alternative CM et TD simulation	3 heures	Mr. VANDENHENDEN, éducateur spécialisé	
	La stimulation basale	2 heures	Aide-soignante, MAS Odile Madelin	
	La médiation animale	3 heures	Association AMATEI	

	Communication avec la personne âgée	2 heures	Mme SONIM, psychologue	
	Méthode Montessori La validation	2 heures	Mme FLAMMERMONT, aide-soignante, assistante de soins en gérontologie	
	L'humanité	2 heures	M. PETITGENET, équipe de la résidence Tiers temps	
- Concept de mort, soins palliatifs et accompagnement de la personne en fin de vie	La mort Les étapes du deuil	2 heures	Mme SONIM, psychologue	
Initiation à l'anglais professionnel ou à une autre langue étrangère ou régionale en fonction de la spécificité du territoire d'implantation de l'IFAS. Un approfondissement de la langue française peut également être proposé. Guidance de situation relationnelle	Initiation langue des signes	3 heures	Association ELA REIMS	
	Présentation et Utilisation d'un MAKATON – exercices de signes	2 heures	Mme GORY, éducatrice Institut Médico Educatif, L'Eoline	
Evaluation formative	Exercices	4 heures	Mme Séverine METIVIER, Mr SBROVAZZO, formateurs permanents	
Organisation		1 heure		

Module 7 « Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs »

Objectifs de formation :

- Sélectionner les informations pertinentes à apporter aux personnes en formation et aux professionnels lors de leur accueil dans le service ou la structure
- Accompagner les activités et le développement des compétences des personnes en formation

21 heures
Du 8 au 10/07/24

Eléments de contenu	Intitulé du cours	Durée	Intervenant	Programmation
Formation des pairs et accueil de nouveaux professionnels	Accueil d'un nouveau professionnel et d'un élève	2 heures	Mme LE, Formateur permanent	
-Transmissions d'informations	Cf tutorat			

- Projet et objectifs de formation	Bilan de compétence agent Evaluation annuelle Plan de formation Formation tout au long de la vie (PCF, ...)	2 heures	Mme SURELLE, Formation continue	
- Tutorat et accompagnement des personnes en formation	CM : tutorat, tuteur, accompagnement, compétence, rapport circonstancié	2 heures	Mme LE, Formateur permanent	
	TD : réaliser le bilan d'un stagiaire (mi stage, fin de stage, fixer des objectifs progressifs, ...) : jeux de rôle, simulation	4 heures	Mme LE, Formateur permanent	
	Être tuteur : table ronde avec les tuteurs	2 heures	Tuteurs professionnels, formateur permanent	

<ul style="list-style-type: none"> - Transmission de savoir-faire et réajustement de la transmission - Evaluation des acquis 	<p>Comment évaluer la réalisation d'un soin ? (Portfolio, objectifs de stage, bilan mi stage, objectif de progression, rapport circonstancié)</p> <p>Situation apprenante/jeux de rôle</p> <p>Posture de l'aide-soignant pour accompagner la réflexion d'un élève</p>	6 heures	Formateurs permanents	
	<p>Evaluer la compétence 7 « Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels »</p>	1 heure	Formateurs permanents	
Organisation		1 heure		

BLOC 4 – ENTRETIEN DE L’ENVIRONNEMENT IMMEDIAT DE LA PERSONNE ET DES MATERIELS LIES AUX ACTIVITES EN TENANT COMPTE DU LIEU ET DES SITUATIONS D’INTERVENTION

Module 8 « Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés »

Objectifs de formation :

- Identifier et choisir le matériel et les produits appropriés à différentes situations d’entretien et utiliser les techniques de nettoyage et de désinfection appropriés
- Identifier et prendre en compte les risques de contamination et les infections associés aux soins
- Identifier et appliquer les règles de bonne pratique et les principes d’hygiène dans les lieux de vie collectifs et à domicile
- Repérer les anomalies et dysfonctionnements des locaux et des matériels, les signaler et identifier les mesures appropriées

35 heures

Le 5/02/24 ; du 7 au 9/02/24 : le 19/02/24

Eléments de contenu	Intitulé du cours	Durée	Intervenant	Programmation
Infection, désinfection et prévention des risques : - Les mécanismes de l’infection	Les mécanismes de l’infection Les différents agents infectieux	4 heures	M.SBROVAZZO, formateur permanent	
- Les techniques de nettoyage, de bio nettoyage - Règles concernant le stockage des produits. Principes et règles de rangement selon l’accès et le stockage des produits et matériels	Le bionettoyage Hygiène de l’environnement CM	4 heures	Mme HUSSON, aide-soignante	

<ul style="list-style-type: none"> - Règles d'identification et d'utilisation des matériels et des produits - Fiches techniques d'utilisation des matériels et des produits <p>Réalisation des opérations d'entretien des locaux et des matériels (approche théorique et pratique) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Hygiène quotidienne de l'environnement du patient - Nettoyage et désinfection des matériels et de l'environnement direct du malade - Prévention des infections associées aux soins par l'application des techniques d'entretien des locaux et des matériels - Risques liés à l'utilisation de produits chimiques et modalités de protection 	TP	2 heures	Mme HUSSON, aide-soignante	
<ul style="list-style-type: none"> - Désinfection et de stérilisation ; - Entretien, pré désinfection, nettoyage, désinfection et stérilisation du matériel chirurgical divers et du matériel médico-chirurgical destiné à effectuer des actes aseptiques. ; les opérations et le matériel en unité de stérilisation centrale 	Désinfection /Stérilisation	2 heures	Mme DEVULDER, cadre de santé	

<ul style="list-style-type: none"> - Prévention des risques liés à l'infection en milieu ordinaire et en milieu hospitalier : <ul style="list-style-type: none"> o Risques d'accident d'exposition au sang 	Accidents d'Exposition au Sang	1 heure	Mme HUSSON, aide-soignante formatrice	
<ul style="list-style-type: none"> o Risques infectieux dans différents milieux de soins o Les infections associées aux soins o Notions sur l'antibiorésistance 	Infections associées aux soins	2 heures	Mme HUSSON, aide-soignante formatrice	
<ul style="list-style-type: none"> - Prévention des risques liés à la sécurité en milieu hospitalier : <ul style="list-style-type: none"> o Normes d'hygiène publique et de respect de l'environnement 	Prévention de la légionellose, aspergillus, filtre air,	1 heure	Mme THOMAS, formateur permanent	
Commissions de vigilance Rôle du comité d'hygiène et de sécurité	Les vigilances CM + TD	4 heures	M. SBROVAZZO, formateur permanent	
Formalités de déclaration d'accident		1 heure	Mme METIVIER, formateur permanent	
Règles, bonnes pratiques et recommandations : <ul style="list-style-type: none"> - Règles de bonnes pratiques et recommandations (HAS, sociétés savantes, ...) liées à l'hygiène et la santé environnementale 	Précautions standards	4 heures	M.SBROVAZZO, formateur permanent	
	Tenue professionnelle	1h	Mme LE	

<ul style="list-style-type: none"> - Les circuits des déchets à l'hôpital : <ul style="list-style-type: none"> o Les différents types de déchets et de contenants o Les obligations légales et réglementaires des établissements - Règles concernant l'élimination des déchets y compris à domicile - Elimination des déchets hospitaliers solides et liquides résultant des activités de soins et d'hébergement conformément à la réglementation en vigueur : les contenants, les circuits, les délais 		1 heure	Cellule HQSE	
<ul style="list-style-type: none"> - Règles concernant l'isolement des patients - Isolement des patients : règles, précautions à respecter 	Les précautions complémentaires et l'isolement protecteur	3 heures 1 heure	Mme THOMAS, formateur permanent Me THOMAS, formateur permanent	
<ul style="list-style-type: none"> - Montage, entretien, surveillance u matériel en lien avec les soins aigus - En lien avec le transport des patients ; en lien avec le transport des produits et matériels (le chariot de soins ; le chariot de linge ; ...) Repérage et traitement des anomalies et dysfonctionnements des locaux et des matériels	Vu en module 4 Vu en Hygiène de l'environnement Matérovigilance (voir cours les vigilances)			
	Modalités d'évaluation : situation d'hygiène	1 heure	Formateurs permanents	

	identifiée en milieu professionnel			
	Appropriation des connaissances	1 heure		
	Finalisation départ en stage	1 heure	Formateurs référent	
	Bilan du module	1 heure	Formateurs permanents	

BLOC 5 – TRAVAIL EN EQUIPE PLURIPROFESSIONNELLE ET TRAITEMENT DES INFORMATIONS LIEES AUX ACTIVITES DE SOINS, A LA QUALITE/GESTION DES RISQUES

Module 9 « Traitement des informations »

Objectifs de formation : Rechercher, organiser et hiérarchiser les informations liées aux soins, transcrire et transmettre les données recueillies,

- Identifier et utiliser les différentes modalités de communication (écrit, oral, numérique, ...),
- Analyser une situation, identifier les informations pertinentes à transmettre et les actions à proposer dans le cadre d'un projet de soins ou de vie

35 heures
Du 7 au 11/10/24

Eléments de contenu	Intitulé du cours	Durée	Intervenant	Programmation
Techniques de communication écrite	Les transmissions ciblées CM TD	3 heures 4 heures	Mr OGIER, cadre de santé	
	Les macro cibles TD	2 heures	Mme METIVIER, Formateur permanent	
Traitement des informations Information et continuité des soins.	Les transmissions orales CM TD	6 heures dont 2 heures 4 heures	Mme LE, formateur permanent ou Mr SBROVAZZO, formateur permanent	

Dossier de soins : composition réglementation, responsabilité, modalités d'utilisation et logiciels dédiés.	Aspect juridique Composition du dossier	2 heures	Mr SBROVAZZO, formateur permanent	
	Archivage du dossier de soin	1 heure	Mme DEKIMPE	
Transmissions des données : fonction d'alerte, fonction de surveillance, fonction d'évaluation, analyse des situations et sélection des informations pertinentes	La fonction d'alerte CM TD Erreur dans le dossier de soin CM TD	3 heures dont 1 heure 2 heures 3 heures dont 1 heure 2 heures	Mr SBROVAZZO, Formateur permanent Mme METIVIER, formateur permanent	
Informatique : notions globales, application à la santé, règlement général sur la protection des données.	CM le dossier de soin informatisé CM logiciel EASILY TD EASILY	1 heure 2 heures 2 heures	Mr OGIER, cadre de santé Mme LANGLAIT ou Mme DEGREVE, formateur service informatique CHU Mme THOMAS, formateur permanent	

	La RGPD	2 heures	Mr LENGLET, cellule qualité et sécurité informatique	
Evaluation formative Organisation		2 heures 2 heures	Séverine METIVIER, Formateurs permanents	

Module 10 « Travail en équipe pluri professionnelle, traitement des informations, qualité et gestion des risques »

Objectifs de formation :

- Identifier son propre champ d'intervention au regard des fonctions et activités de chaque professionnel et des lieux et situations d'intervention,
- Organiser et prioriser son activité et l'activité d'un groupe de pairs d'apprenants,
- Evaluer sa pratique, identifier les axes d'amélioration et ses besoins en formation,
- Identifier les évènements indésirables et les non-conformités,
- Exercer son activité dans une démarche permanente d'autoévaluation et d'amélioration continue de la qualité de la prise en soins,
- Identifier les actions contribuant à la qualité et à la gestion des risques et à la prévention des risques professionnels dans son champ de compétence

70 heures

Du 1/10/24 au 4/10/24 ; du 14 au 18/10/24 ; le 12/12/24

Eléments de contenu	Intitulé du cours	Durée	Intervenant
Travail en équipe pluri professionnelle : La définition de l'équipe de soins et les Responsabilités de chaque acteur	Définition d'une équipe Travail en équipe	2 heures	Mme LE, formateur permanent
	Les différents acteurs	4 heures	Mme LE, formateur permanent
	ESCAPE GAME	2 heures	Mme LE, formateur permanent
	Marshmallow challenge	2 heures	Mme METIVIER Mme LE
	Les différents métiers de l'IRF	3 heures	Formateurs IRF
La collaboration avec l'infirmière et ses modalités dans les soins de la vie		2 heures	Mme METIVIER, formateur permanent

quotidienne et les soins aigus			
Notions d'organisation du travail, organisation du travail collectif et individuel, législation du travail et du travail posté	Droit du travail : travail posté,	2 heures	Mme EPLE, service RH, Mme DUBOIS cadre de santé
	Travail de nuit	1 heure	Mme METIVIER, formateur permanent
	Organisation du travail collectif et individuel/Les différents types de responsabilité La législation du travail	2 heures	Mme THOME, cadre de santé
	Le CV	1 heure	Mme DUONG/ Mme CAMALON Service RH CHU
	La responsabilité professionnelle Visio	2 heures	MACSF/ juriste : Mr DECROIX
Les outils de planification des soins Organisation des soins au sein d'une équipe pluri professionnelle	CM	1 heure	Mr SBROVAZZO, Formateur permanent
	Exercices planification	6 heures	
Intégration et positionnement au sein d'une équipe de soin pluri professionnelle	Vu en module 9		Anciens élèves nouvellement diplômés
	La prise de poste	2 heures	
Techniques d'organisation et d'animation d'un groupe de pairs et d'apprenants	Vu en module 6 pour animation et 7 pour les pairs		

Projet de soins et projet de vie Dispositif de coordination des prises en soins, réunions de travail institutionnels et réseaux de soins, groupes projets	Projet de vie EHPAD Réunion institutionnelle, groupe de travail	2 heures	Mr STRIEVY, cadre de santé
	Réseau oncologique	1 heure	NEON Mme CHATAING
	Réseau gériatrie	1 heure	EMIG, Mme GOOSSENS, Mme HURAU, Infirmières
Les différentes professions de santé et les limites de leur champ de compétences	Champ de compétence IDE	2 heures	Mme BOQUET, cadre infirmier formateur
	L'interprofessionnalité Aide-soignant/Accompagnant Educatif et social	7 heures	Me METIVIER, formateur permanent et formateur IRTS
	L'Assistant de Soins en Gérontologie	1 heure	Mme FLAMERMONT, assistante de soins en gérontologie
Démarche qualité et gestion des risques : <ul style="list-style-type: none"> - Certification des établissements de santé - Démarche et méthodes d'autoévaluation et d'amélioration continue de la qualité de la prise en soins, pour soi-même et en équipe Pluriprofessionnelle - Les indicateurs qualité : signification, utilisation 	CM TD	5 heures dont 3 heures 2 heures	Mme LEJEUNE, ingénieur qualité

- Méthodes et outils d'analyse critique sur les pratiques Les événements indésirables : repérage, procédures, traçabilité, réglementation			
- Prise en compte de l'éthique, de la bioéthique et de la santé environnementale dans son activité	CM loi bioéthique	2 heures	Intervenant CECOS Mme DELEPINE
	Ethique et comité éthique CM TD	4 heures dont 2 heures 2 heures	Mr SCHMIDT, cadre infirmier
	Coordination dons d'organes	2 heures	Valérie BRUNET, médecin
- Les risques sanitaires	Plan blanc Plan bleu Plan canicule NRBC	2 heures	Intervenant CESU
Les différentes ressources d'informations valides indispensables à l'exercice du métier : réglementation, référentiels	Vu module 1 et 7		
Evaluation formative		2 heures	Séverine METIVIER, Formateur permanent

Retour de stage 3	Positionnement en tant que futur soignant dans une équipe/champ de compétence	2 heures	Formateurs permanents
Epreuve de certification du bloc 2		4 heures	
Organisation		1 heure	

APPRENTISSAGES et PRATIQUES

Au regard du référentiel de formation

LES STAGES

Intégration à la vie professionnelle

Quatre périodes en milieu professionnel doivent être réalisées :

- période A de 5 semaines ;
- période B de 5 semaines ;
- période C de 5 semaines ;
- période D de 7 semaines : en fin de formation, période intégrative en milieu professionnel, correspondant au projet professionnel et/ou permettant le renforcement des compétences afin de valider l'ensemble des blocs de compétences.

L'ordre dans lequel les 3 périodes cliniques de 5 semaines sont réalisées est laissé à l'appréciation de chaque équipe pédagogique.

Période	Durée de la période	Contexte de la période	Missions de l'aide-soignant explorées	Blocs de compétences concernés
A	5 semaines	Les périodes A, B et C doivent permettre, dans leur ensemble, d'aborder différents contextes : <ul style="list-style-type: none"> - Prise en soins d'une personne dont l'état de santé altéré est en phase aiguë - Prise en soins d'une personne dont l'état de santé altéré est stabilisé 	Les périodes A, B et C doivent permettre d'explorer les 3 missions, une période donnée pouvant être centrée sur une ou plusieurs missions : Mission 1 : Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie Mission 2 : Collaborer aux projets de soins personnalisés dans son champ de compétences Mission 3 : Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel	Chacune des périodes A, B, C doit porter sur tout ou partie des 5 blocs de compétences, l'ensemble des blocs devant être abordés sur l'ensemble des 3 périodes. <ul style="list-style-type: none"> - Bloc 1 : Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale - Bloc 2 : Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration - Bloc 3 : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants - Bloc 4 : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention - Bloc 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques
B	5 semaines			
C	5 semaines			
D	7 semaines	Période intégrative en milieu professionnel, en fin de formation, correspondant au projet professionnel et/ou permettant le renforcement des compétences afin de valider l'ensemble des blocs de compétences	La période D doit porter sur les 3 missions de l'AS	La période D doit porter sur les 5 blocs de compétences de l'AS : <ul style="list-style-type: none"> - Bloc 1 : Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale - Bloc 2 : Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration - Bloc 3 : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants - Bloc 4 : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention - Bloc 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques

Au moins une période clinique doit être effectuée auprès de personnes en situation de handicap physique ou psychique et au moins une période auprès de personnes âgées.

Lorsque le cursus est réalisé partiellement, la formation clinique est adaptée en fonction du diplôme permettant l'allègement de la formation. La durée et les lieux de stage varient selon le tableau d'équivalences de compétences et allègement de formation en annexe VII de l'arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme.

CALENDRIER PREVISIONNEL DES STAGES CURSUS COMPLET

Promotion

- Du 26 février 2024 au 29 mars 2024 (5 semaines)
- Du 27 mai 2024 au 28 juin 2024 (5 semaines)
- Du 19 août 2024 au 20 septembre 2024 (5 semaines)
- Du 21 octobre 2024 au 6 décembre 2024 (7 semaines)

TERRAINS DE STAGES

➤ Santé mentale

EPSM de la marne

Site de Reims

Henri Ey ZR4, ZR5, ZR6, U1 G10, U2 G10, Urgences

Site de Châlons en Champagne

U1 Séraphine de Senlis, Le Pré St Jacques, U3, USCAC UTHA pôle ZAD, U5, Wallon

➤ Handicap

Clinique des sacres – Cormontreuil

Foyer Jean Thibierge - Reims

La Sève et le Rameau - Reims

IME La Sittelle - Reims

IME L'Éoline - Reims

Résidence du Mont Hermé - St Brice Courcelles

Foyer de vie Jolivet - Suippes

Mas Marc Toussaint - Cormontreuil

Foyer les 3 F - Bétheny

Mas Odile Madelin - Cernay les Reims

Mas Les Alouettes - Châlons en Champagne

Mas Chanzy Caps - Châlons en Champagne

Mas de Gaulle - Châlons en Champagne

FAM Claude Meyer - Châlons en Champagne

IME Caps - Châlons en Champagne

IME De Gaulle – Châlons en Champagne

IME Le Tremplin - Châlons en Champagne

IME La maison d'Eloise

FAM FAS La maison de l'Auve - L'élan argonnais – Saint Menehould

IME Jacques Sourdille - Acy Romance – Belleville

FAM La Baraudelle – Attigny

FAM Jacques Sourdille

FAMA Murielle Renard – Cormontreuil

Roseraie et Résidence Simone VATIER

➤ **Gériatrie :**

Résidence Roux – CHU Reims (EPHAD, USLD, filière psycho gériatrique)
Résidence Wilson – CHU Reims (EPHAD, USLD, filière psycho gériatrique)
Résidence Marguerite Rousselet – CHU Reims (EPHAD, USLD, filière psycho gériatrique)
Résidence Roederer Boisseau – CHU Reims (EPHAD, USLD, filière psycho gériatrique)
Hôpital Local de Fismes (EHPAD, USLD, SSR) - Fismes
Résidence Jean d'Orbais (EHPAD, SSR) - Reims
Résidence Korian Place Royale – Reims
Résidence Korian – Villa des Rems – Reims
EHPAD Les Parentèles – Reims
Résidence ORPEA St André – Reims
Résidence Tiers Temps – Reims
Résidence Nicolas Roland - Reims
Résidence Bord de Vesle – Cormontreuil
Maison St Martin – Bétheny
Résidence Orpéa Montchenot
Résidence Le Sourire Champenois – Bezannes
EHPAD Le Grand Jardin - Bourgogne
EHPAD Jean Collery – Ay
EHPAD Maison d'accueil du Château d'Ay
Résidence Les Vignes – Oeuilly
Fondation Duchatel – Verzenay
EHPAD Le Clos St Martin – Saint Martin d'Ablois
Résidence Les Jardins de Medicis – Avenay Val d'Or
EHPAD de Corbeny
EHPAD Augé Colin - Avize
EHPAD Les Beaux Arts – Fère en Tardenois
EHPAD Geneviève De Gaulle – Rethel
EHPAD Roland Garros et les tilleuls
EHPAD Linard – Saint Germainmont
EHPAD Les Vignes – Château Porcien
EHPAD Marie Blaise – Signy le Petit
Résidence les Opalines – Athis
Résidence Ste Marthe – Epernay
EHPAD Saint Vincent de Paul – Troyes
EHPAD Sarrail – Châlons en Champagne
EHPAD Les Catalaunes – Châlons en Champagne
SSR gériatrie polyvalente et cardiogériatrique – Villiers Saint Denis
SR MPR – Villiers St Denis
EHPAD Sarmartia – Sermaize les bains
EHPAD le hameau champenois – Epernay
EHPAD de Dormans
EHPAD Hotel Dieu et Paul Gérard - Vertus
EHPAD du CH de Chalons « USLD les coquelicots »
EHPAD Château de la source – Nogent l'Artaud
EHPAD les portes de champagne – Chézy sur marne

EHPAD Les millésimes - Brasles
EHPAD les fables – Brasles
EHPAD de la minaudière – Courtemond Varennes

➤ **Structures extrahospitalières**

SSIAD Croix Rouge Française de Reims, Epernay, Ardennes
SSIAD ADMR de Taissy, de Châlons en Champagne, de Rethel
SSIAD Trois Piliers – Reims
SSIAD Chemin Vert – Reims
SSIAD Orgeval – Reims
SSIAD de Fismes
SSIAD Mutualité française - Ardennes
SSIAD de Rethel
SSIAD de St Erme
SSIAD de Saint Germain la ville
SSIAD CH Argonne
SSIAD de Vouziers
SSIAD et accueil de jour Alzheimer – Soissons
SSIAD de Fère en Tardenois
SSIAD ADMR de Beaurieux
SSIAD EHPAD Jean Collery - Ay
HAD Châlons en Champagne
HAD Reims

➤ **Chirurgie, Urgences, Réanimation, Soins intensifs, Spécialités, Médecine, Rééducation, Soins de Suite et de Réadaptation**

Centre Hospitalier Universitaire de Reims

Hôpital Robert Debré :

Unité 11	Médecine Générale
Unité 12	Chirurgie ORL – Ophtalmologie
Unité 21	Chirurgie vasculaire
Unité 22	Chirurgie cardio vasculaire
Unité 22	Réa cardiaque et thoracique
Unité 23	Unité de Surveillance Continue
Unité 31	Chirurgie viscérale
Unité 33	Chirurgie viscérale
Unité 41	Médecine interne
Unité 42	Dermatologie
Unité 43/73	Hématologie
Unité 51	Cardiologie
Unité 52	Unité de Soins Intensifs en Cardiologie
Unité 53	Cardiologie
Unité 61	SSR cardiologie vasculaire U61
Unité 62	Médecine interne endocrinologie
Unité 63	Médecine interne endocrinologie
Unité 71	Chirurgie urologie gastro entérologie

Unité 72 Médecine hépato gastroentérologie
Unité 82 Maladies infectieuses
Unité 83 Médecine interne
Médecine intensive et réanimation polyvalente

Hôpital Maison Blanche :

Service A – orthopédie traumatologie
Service B – orthopédie traumatologie
Service E – orthopédie traumatologie
Rhumatologie 2 - hospitalisation traditionnelle
Neurochirurgie 1
Neurochirurgie 2
Unité de surveillance continue – neurochirurgie
Neurologie rez de chaussée
Neurologie 1^{er} étage
Néphrologie
Soins Continus Néphrologie
Maladies respiratoires – hospitalisation traditionnelle
Service Accueil Urgences
Unité Post Urgences Gériatrique (UPUG)
Unité de Médecine Gériatrique 1
Unité de Médecine Gériatrique 2
Unité de Médecine Gériatrique 3
Pôle Odontologique
Réanimation chirurgicale et traumatologique

Alix de Champagne :

Gynécologie

Hôpital Sébastopol :

Médecine Physique et Réadaptation 1
Médecine Physique et Réadaptation 2
Médecine polyvalente
Métabolisme et nutrition
SSR Gériatrie 1
SSR Gériatrie 2 – Unité Cognitivo- comportementale
SSR Gériatrie 3
Unité de Soins palliatifs et cérébrolésés

Groupe Courlancy

Polyclinique des Bleuets :

RDC Service de médecine physique et de réadaptation
SSR Polyvalent EST
SSR Polyvalent OUEST
SSR Gériatrique EST

Polyclinique Courlancy :

Chirurgie orthopédique
Oncologie – Soins palliatifs
Médecine cardio pneum infectieuse
Médecine polyvalente et interne

Polyclinique Reims – Bezannes :

Chirurgie digestive et gynécologique 1 centre
Chirurgie Urologique 1 nord
Médecine cardiologie 2 sud
Chirurgie ORL 2 centre
Chirurgie Vasculaire et Thoracique 2 nord
Médecine pneumo-gastrologie 3 nord
Unité Surveillance Continue
Réanimation Adulte polyvalente

Institut Jean Godinot

Unité d'oncologie médicale NIV 1 (anciennement) RUBIS
Unité d'oncologie médicale NIV 0 (anciennement) TURQUOISE
Unité de chirurgie (anciennement SAPHIR)
Unité de soins continus (anciennement EMERAUDE)

Groupe Hospitalier Sud Ardennes

Site de Rethel

Chirurgie
Médecine
Soins de Suite et de Réadaptation
Unité de Soins continus

Clinique Terre de France Cormontreuil

Service de Soins de suite et de réadaptation

Centre hospitalier d'Epernay

Médecine générale et interne
Médecine à orientation cardio - pneumologie
Médecine gériatrique
Chirurgie spécialisée
Hépatogastroentérologie
Chirurgie ambulatoire/ chir traditionnelle
Médecine ambulatoire / médecine générale

Clinique Kappa Epernay

Chirurgie

CH de Montmirail

SSR

Centre hospitalier de Chalons en Champagne

Endocrinologie diabétologie nutrition/ Cardiologie

Chirurgie 3 : ortho et urologie

Chirurgie digestive, ORL, gynéco & médecine hépato gastro entérologie: Chir 1

**INSTITUT DE FORMATION D'AIDE-SOIGNANT
CHU REIMS
45, rue Cognacq-Jay
51092 REIMS CEDEX
Tel: 03.26.78.74.95 – Fax: 03.26.78.31.74
E-mail: ecole.as@chu-reims.fr**



CHU DE REIMS

ANNEXES

PRESENTATION DE L'I.F.A.S.

Les élèves aides-soignants sont accueillis dans les locaux du 2^{ème} et 3^{ème} étage de l'Institut Régional de Formation - 45, rue Cognacq-Jay - 51092 Reims Cedex. Des locaux sont partagés avec les autres instituts de l'Institut Régional de Formation (cafétéria, amphithéâtres, salle de reprographie..).

Répartition des locaux :

n°206/332/334 : salles de cours

n°235 : salle de démonstration pratique

n°228 : salle de détente et de repas

n°129 : vestiaire homme avec casiers modulaires (1^{er} étage)

n°130 : vestiaire femme avec casiers modulaires (1^{er} étage)

n°214 : salle pédagogique

n° 219 : secrétariat

n° 211 : bureau formateurs

n° 212 : bureau formateurs

n° 213 : bureau du responsable pédagogique

n° 115 : bureau du directeur

Un point phone situé dans le hall du deuxième étage est à votre disposition pour contacter les services de tous les établissements du CHU. Pas de possibilité d'obtenir une communication extérieure au CHU.

NB : En cas d'incendie :

Les élèves sont informés en début de scolarité des mesures à prendre dans l'I.R.F.

Coordonnées :

Directeur : Monsieur QUINART Hervé

Responsable pédagogique : Madame GLOD Aline – aglod@chu-reims.fr

Secrétariat : Madame FOUQUART Sandrine – 03.26.78.74.95 – ecole.as@chu-reims.fr

Salle pédagogique : 03.26.78.94.48

Formateurs :

Madame LE Fanny – 03.26.83.28.38 – fle@chu-reims.fr

Madame METIVIER Séverine – 03.26.83.28.35 – smetivier@chu-reims.fr

Madame THOMAS Céline – 03.26.83.28.29 – celine.thomas@chu-reims.fr

Monsieur SBROVAZZO Corentin – 03.26.83.28.40 – csbrovazzo@chu-reims.fr

LES INSTANCES

➤ Instance Compétente pour les Orientations Générales de l'Institut (ICOGI) :

Deux représentants des élèves sont élus chaque année parmi les élèves de la promotion en cours de scolarité pour siéger à cette instance. Elle se réunit au moins une fois par an.

Cette instance est présidée par le directeur général de l'agence régionale de santé ou son représentant.

➤ Section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des élèves (SCTPSIE)

Un élève tiré au sort parmi les représentants élus au sein de l'ICOGI siège au sein de cette section. Elle se réunit après convocation par le directeur de l'institut qui préside cette section.

Elle rend des décisions sur des situations individuelles d'élèves.

➤ Section compétente pour le traitement des situations disciplinaires (SCTSD)

Un élève tiré au sort parmi les représentants élus au sein de l'ICOGI siège au sein de cette section. Elle se réunit après convocation par le directeur de l'institut qui préside cette section.

Elle prend des décisions relatives aux fautes disciplinaires.

Le président de cette section est tiré au sort parmi les représentants des enseignants lors de la première réunion de l'instance compétente pour les orientations générales de l'institut.

➤ Section relative aux conditions de vie des élèves au sein de l'institut (SRVE)

Les représentants des élèves élus par leurs pairs siègent au sein de cette section.

Cette section est présidée par le directeur de l'institut. Un vice-président est désigné parmi les élèves présents.

Elle se réunit au moins deux fois par an sur proposition du directeur ou des élèves représentés à la section de la vie des élèves.

Cette section émet un avis sur les sujets relatifs à la vie de l'élève au sein de l'institut.

LES DIFFERENTS CURSUS

L'I.F.AS. accueille des élèves qui suivent la formation selon plusieurs modalités en fonction des capacités d'accueil :

- **Cursus complet :**
 - Candidat externe,
 - **Agent des Services Hospitaliers,**
 - **Agent de services**

- **Cursus partiel : personnes titulaires d'un :**
 - **Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture,**
 - **Diplôme d'Assistant de Régulation Médicale,**
 - **Diplôme d'Etat d'Ambulancier,**
 - **Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale,**
 - **Baccalauréat professionnel Services Aux Personnes et Aux Territoires (SAPAT),**
 - **Baccalauréat professionnel Accompagnement Soins et Services à la Personne,**
 - **Titre Professionnel d'Assistant de Vie aux Familles,**
 - **Titre Professionnel d'Agent de Service Médico-Social**
 - **Diplôme d'Etat d'Aide Médico Psychologique,**
 - **Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social,**
 - **Validation des Acquis de l'Expérience**

- **Complément de formation (ou revalidant)**

Annexe 5

IFAS DU CHU DE REIMS
45 rue Cognacq Jay

51092 REIMS CEDEX
TEL : 03.26.78.74.95 FAX : 03.26.78.31.74

FEUILLE DE CONTROLE DES HEURES EFFECTUEES EN STAGE :

Du : .

Au :

NOM ET PRENOM :

Promotion

51092 REIMS CEDEX
Tel service : 03.26.78.32.57

		LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		SAMEDI		DIMANCHE		Total Semaine	
		Présence	Absence	Présence	Absence												
Semaine N°....	J h h h h												
Du	N h h h h												
Au h h h h												
Signature élève / étudiant																	
Semaine N°....	J h h h h												
Du	N h h h h												
Au h h h h												
Signature élève / étudiant																	
Semaine N°....	J h h h h												
Du	N h h h h												
Au h h h h												
Signature élève / étudiant																	
Semaine N°....	J h h h h												
Du	N h h h h												
Au h h h h												
Signature élève / étudiant																	

NOMBRE D'HEURES THEORIQUES A EFFECTUER : HEURES

L'élève ou l'étudiant	Cachet et signature du Responsable du service	Cachet, Visa et contrôle de l'Institut
DATE :	DATE :	DATE :

Annexe 6

LES BLOCS et MODULES DE FORMATION

L'arrêté du 10 juin 2021 régit la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant.

C'est une formation modulaire comprenant 10 modules regroupés par bloc de compétence ainsi qu'un dispositif d'accompagnement des apprenants :

Bloc 1 – Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	Module 1 Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale
	Module 2 Repérage et prévention des situations à risque
Bloc 2 – Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	Module 3 Evaluation de l'état clinique d'une personne
	Module 4 Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement
	Module 5 Accompagnement de la mobilité de la personne aidée
Bloc 3 – Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	Module 6 Relation et communication avec les personnes et leur entourage
	Module 7 Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs
Bloc 4 – Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu de des situations d'intervention	Module 8 Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés
Bloc 5 – Travail en équipe pluriprofessionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques	Module 9 Traitement des informations
	Module 10 Travail en équipe pluriprofessionnelle, qualité et gestion des risques
Dispositif d'accompagnement des apprenants	Accompagnement Pédagogique Individualisé (API)
	Suivi pédagogique individualisé
	Travaux personnels guidés

DEROULEMENT DES ETUDES

- **Préentrée** le 11 janvier 2024
- **Scolarité** de 44 semaines du 15/01/2024 au 13/12/2024 inclus
- **Horaires** : sur une base de 35 heures par semaine.

↳ en rythme continu :

- ✓ sur une plage horaire de 6h 30 à 21h 15 pour les stages,
- ✓ sur une plage horaire de 8h 00 à 18h 00 pour la théorie.

↳ en rythme discontinu pour certains stages :
crèche, services de soins à domicile

- Le temps du **repas** n'est pas compris dans les 7h00/jour de travail effectif
- **Congés** : 4 semaines
 - ↳ Printemps - du 22/04/24 au 26/04/24 inclus
 - ↳ Été – du 29/07/2024 au 16/08/2024

Promotion janvier 2024

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31			
Janvier						S	D					S	D							S	D													
Février	api	sp	S	D	api	api	api	api	S	D	api	S	D	api	S	D	api	S	D	api	S	D	api	S	D	api	S	D	api	S	D	api		
Mars	S	D	STAGE 1	S	D	STAGE 1	S	D	STAGE 1	S	D	STAGE 1	S	D	STAGE 1	S	D	STAGE 1	S	D	STAGE 1	S	D	STAGE 1	S	D	STAGE 1	S	D	STAGE 1	S	D		
Avril	F	api	S	D	S	D	S	D	S	D	S	D	S	D	S	D	S	D	S	D	S	D	S	D	S	D	S	D	S	D	S	D		
Mai	F	S	D	S	D	F	F	F	S	D	S	D	S	D	S	D	S	D	S	D	S	D	S	D	S	D	S	D	S	D	S	D		
Juin	S	D	STAGE 2	S	D	STAGE 2	S	D	STAGE 2	S	D	STAGE 2	S	D	STAGE 2	S	D	STAGE 2	S	D	STAGE 2	S	D	STAGE 2	S	D	STAGE 2	S	D	STAGE 2	S	D		
Juillet	S	D	S	D	S	D	S	D	S	D	S	D	S	D	S	D	S	D	S	D	S	D	S	D	S	D	S	D	S	D	S	D		
Août	V	S	D	S	D	S	D	S	D	S	D	S	D	S	D	S	D	S	D	S	D	S	D	S	D	S	D	S	D	S	D	S		
Septembre	D	STAGE 3	S	D	STAGE 3	S	D	STAGE 3	S	D	STAGE 3	S	D	STAGE 3	S	D	STAGE 3	S	D	STAGE 3	S	D	STAGE 3	S	D	STAGE 3	S	D	STAGE 3	S	D	STAGE 3		
Octobre	S	D	S	D	S	D	S	D	S	D	S	D	S	D	S	D	S	D	S	D	S	D	S	D	S	D	S	D	S	D	S	D		
Novembre	F	S	D	STAGE 4	S	D	STAGE 4	S	D	STAGE 4	S	D	STAGE 4	S	D	STAGE 4	S	D	STAGE 4	S														
Décembre	D	STAGE 4	S	D	STAGE 4	S	D	STAGE 4	S	D	STAGE 4	S	D	STAGE 4	S	D	STAGE 4	S	D	STAGE 4	S	D	STAGE 4	S	D	STAGE 4	S	D	STAGE 4	S	D	STAGE 4		
	GSU : gestes et soins d'urgence																API : Accompagnement Pédagogique Individualisé																F: Férié	

Module 1
Module 2
Module 3
Module 4
Module 5
Module 6
Module 7
Module 8
Module 9
Module 10